

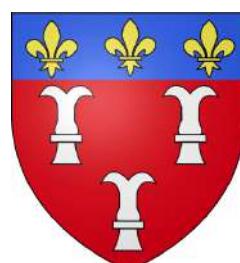
Bulletin Municipal 2026

Commune de Rocamadour



© Rocamadour aérostat

[Site internet](#)



[Facebook](#)



S O M M A I R E

Le Mot de Madame le Maire	3
Bilan de la saison touristique 2025	4
Compte Administratif 2024	6
Gestion du stationnement en agglomération	8
Nouveau parking Motos	9
Équipe administrative de la mairie	10
Déménagement de l'Agence postale communale	10
Pôle Technique	14
Éclairage public 2026	14
Illumination du Site de Rocamadour 2026	14
École de Rocamadour	15
Noël des enfants	18
Urbanisme	19
Enseignes commerciales – Rappel des règles à Rocamadour	21
Obligation légale de débroussaillage (OLD)	22
Gestion des déchets	23
Commission numérique	25
Manifestations 2026	26
Nouveaux arrivants	28
SIAEP Rocamadour Lacave	28
Service public d'assainissement collectif	30
Commémorations 2025- Hommage et transmission	31
Rétrospective des animations municipales 2025	32
Présentation de l'Association VIV'ÂGE	33
Roca-livre	34
La Truffière aux livres	35
Cantica Sacra	36
Les Amis de Rocamadour	38
Amicale du Pech de Gourbière	40
Le Rucher École de Rocamadour	41
Fête des fromages fermiers et du Rocamadour AOC	42
Amicale Mutualiste Agricole Rocamadour	43
Rocamadour Aérostat	45
Rugby Roc	46
Tennis Club	47
Récréaroc	47
Danse Passion	48
Qiffons	48
Planning des Collectes	49
Renseignements utiles	50
Cérémonie des voeux	52

Le Mot de Madame le Maire

Chères Amadourienne,
Chers Amadouriens,



À chacune et chacun d'entre vous, je souhaite une très belle année 2026, remplie de joie, de réussites personnelles comme professionnelles, et surtout d'une bonne santé. J'adresse une pensée particulière aux personnes isolées, malades, endeuillées ou traversant des moments difficiles.

Puissions-nous continuer à faire de notre commune un village agréable à vivre, un lieu où chacun peut trouver sa place et réaliser ses projets, tout en gardant à l'esprit que prendre soin de soi commence par l'attention portée aux autres.



Dans un contexte national et international marqué par les restrictions financières, les tensions et une instabilité sans précédent, restons solidaires, unis et ouverts au dialogue. Plus que jamais, l'échelon communal, si proche et si ancré, demeure notre repère et notre force.

Ce mandat a débuté avec la volonté profonde de poursuivre les projets qui nous tenaient à cœur aux côtés de Monsieur Pascal Jallet, notre maire disparu à l'été 2020. À l'époque déjà, les temps nous semblaient difficiles ; ils le sont encore aujourd'hui, mais nous avons avancé et nous continuerons d'avancer.

Deux exemples illustrent cette dynamique :

Durandal a retrouvé sa place sur son rocher. Malgré une enquête sérieuse, la plainte déposée après son vol n'a pas abouti. Mais « Accueillir le Monde » sous-entend d'innombrables traces déposées aussi : l'épée a été réinstallée par la personne qui l'avait initialement déposée avant son prêt au musée de Cluny, et elle a été refaite par le forgeron qui avait réalisé la précédente, dans le respect de son histoire, intimement liée à la nôtre. Nous remercions chaleureusement les mécènes – des associations de la commune – ainsi que notre assureur pour leur soutien.



La tapisserie de Jean Lurçat a réintégré la mairie après restauration, grâce aux recommandations de Monsieur Guillaume Bernard, conservateur du Lot. C'était son premier déplacement hors de Rocamadour. Anecdote : les travaux de rehaussement du plafond de la salle du Conseil ont dû être engagés pour qu'elle puisse retrouver sa place. Là encore, remercions les subventionneurs et mécènes tels que DRAC (Etat), de la Région, du Département et d'associations amadouriennes (Les Amis de Rocamadour et Aérostat) et la Solveroc pour leur engagement.

Je tiens également à saluer l'ensemble des équipes administratives et techniques : sans leur professionnalisme et leur disponibilité quotidienne, rien ne serait possible. Merci à elles, et chapeau bas.

Je vous laisse maintenant découvrir ce bulletin annuel, fruit du travail de toutes et tous.



Bilan de la Saison Touristique



© Lot Tourisme - C. Novello

Durant l'année 2025, le site a accueilli autant de monde qu'en 2024. On observe un printemps plus fréquenté et une baisse de 4% du nombre de véhicules entrants durant l'été (Juillet et Aout) par rapport à l'année précédente. L'épisode de canicule durant la première quinzaine d'Août a clairement « tassé » la fréquentation ces jours-là.

Une saison 2025 marquée par des disparités :

Sur l'ensemble de la vallée de la Dordogne, la saison estivale 2025 a vu 1,77 million de nuitées en juillet-août.

Malgré un nombre élevé de nuitées, la saison estivale 2025 a connu un léger recul comparé à 2024.

La baisse semble plus marquée du côté de la clientèle étrangère.

À l'inverse, malgré un climat global un peu fragile pour le tourisme en 2025, la destination conserve son attractivité, les touristes français restent majoritaires et fidèles : Aujourd'hui “près de quatre séjours sur cinq” sont effectués par des visiteurs français.

Plusieurs éléments ont concouru à ce contexte contrasté :

- dans un contexte économique tendu, certains touristes ont réduit leurs dépenses et préférences, ce qui affecte les hébergements, les activités et les séjours.

- Les vacances plus tardives ont pu retarder le départ des familles
- Des conditions météorologiques parfois instables, ont affectés les projets de voyage
- Les séjours tendent à être plus courts et davantage de visiteurs privilégient le tourisme local.

Face à cette baisse relative, les acteurs locaux ont mis en place des mesures pour maintenir et valoriser l'expérience touristique :

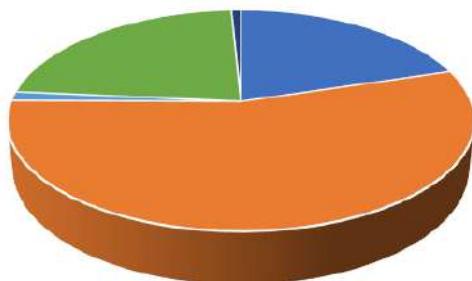
L'office de tourisme de Rocamadour a dépassé cette année la barre des 110 000 visiteurs, soit +6% par rapport à 2024.

Un service original : à Rocamadour, un triporteur électrique itinérant, situé sur la corniche, entre l'Hospitalet et le château, il a permis d'aller “au-devant du public”, plus de 11 000 personnes en ont bénéficié.

A noter que Rocamadour reste l'un des villages français les plus recherchés sur Internet en 2025, il conserve la première place du classement des villages les plus recherchés par les internautes.

Compte Administratif 2024

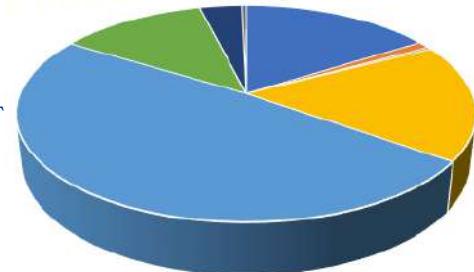
Les principaux postes de dépenses et recettes de fonctionnement 2024 sont reportés dans les graphiques ci dessous :



Budget communal

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de clôture : + 363 718,26€



Dépenses

- 011 Charges à caractère général 220 145,94 €
- 012 Charges de personnel 595 681,70 €
- 014 Atténuations de produits 0,00 €
- 023 Virement à la sect° investis 0,00 €
- 042 Opérations d'ordre entre section 14 398,43 €
- 65 Autres charges gestion courante 247 267,52 €
- 66 charges financières 8 355,23 €
- 67 Charges exceptionnelles 0,00 €
- 68 Dot amortissement provisions 0,00 €

220 145,94 €

595 681,70 €

0,00 €

0,00 €

14 398,43 €

247 267,52 €

8 355,23 €

0,00 €

0,00 €

Recettes

- 002 Excédent antérieur reporté 231 977,82 €
- 013 Atténuations de charges 14 506,75 €
- 042 Opérations d'ordre entre section 5 004,07 €
- 70 Produits des services 253 980,32 €
- 73 Impôts et taxes 708 517,47 €
- 74 Dotations et participations 178 916,26 €
- 75 Autres produits gestion courante 51 655,67 €
- 76 Produits financiers 4,65 €
- 77 Produits exceptionnels 5 004,07 €

231 977,82 €

14 506,75 €

5 004,07 €

253 980,32 €

708 517,47 €

178 916,26 €

51 655,67 €

4,65 €

5 004,07 €

Dépenses

- 040 Opérations d'ordre entre section 5 004,07 €
- 13 Subventions d'investissement 0,00 €
- 16 Remboursement d'emprunts 90 923,43 €
- 20 Immobilisations incorporelles 1 224,00 €
- 21 Immobilisations corporelles 629,40 €
- 23 Immobilisations en cours 371 599,26 €
- 26 Participations et créances rattachées 0,00 €
- 27 Autres immos financières 0,00 €

5 004,07 €

0,00 €

90 923,43 €

1 224,00 €

629,40 €

371 599,26 €

0,00 €

0,00 €

Recettes

- 001 Solde d'exécution d'inv reporté 406 642,48 €
- 021 Virement de la sect° fonct 0,00 €
- 024 Produits de cession 0,00 €
- 040 Opérations d'ordre entre section 14 398,43 €
- 10 Dotations fonds divers réserves 19 375,71 €
- 13 Subventions d'investissement 64 965,80 €
- 204 Subventions d'équip versées 0,00 €
- 21 Immobilisations corporelles 82 933,12 €
- 28 Amort des immobilisations 0,00 €

406 642,48 €

0,00 €

0,00 €

14 398,43 €

19 375,71 €

64 965,80 €

0,00 €

82 933,12 €

0,00 €

Compte Administratif 2024

Le compte administratif 2024 a été adopté lors du conseil municipal du 14 avril 2025. Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réellement exécutées par la commune au cours de l'année écoulée. Il constitue un document essentiel pour garantir la transparence de la gestion municipale et permettre à chaque habitant de comprendre comment sont utilisés les fonds publics.

LE BUDGET COMMUNAL

1 - FONCTIONNEMENT : ce qui concerne la gestion quotidienne

Le budget de fonctionnement couvre les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux : école, voirie, services techniques, charges du personnel, énergies...

2 - INVESTISSEMENT : ce qui prépare l'avenir

La section d'investissement reflète les projets réalisés ou engagés pour l'aménagement du territoire, la rénovation ou la création d'équipement ou encore l'amélioration du cadre de vie. L'année 2024 a permis de poursuivre différents projets d'opérations d'équipements sur la commune.

Les dépenses sont réparties selon deux catégories :

- les dépenses d'équipements (toutes les opérations)
 - les dépenses financières (remboursement du capital des différents emprunts)
-

1 - EXPLOITATION

LE BUDGET CENTRE DES CONGRÈS

Le centre des congrès est un budget spécifique qui ne bénéficie pas de recettes en section d'exploitation.

Il est donc nécessaire que le budget communal procède à des versements de subvention d'exploitation permettant de mettre en paiement les charges financières représentant les intérêts des emprunts contractés pour la construction de ce bâtiment pour un montant de 26 626.53 €.

2 – INVESTISSEMENT

La section investissement comporte deux types de dépenses :

- | | |
|---------------------------|--------------|
| • Opérations d'équipement | 183 284.96 € |
| • Dépenses financières | 18 715.25 € |

Compte Administratif 2024

1 - EXPLOITATION

Le budget annexe d'assainissement perçoit des recettes de la redevance d'assainissement collectif pour équilibrer les dépenses et les recettes.

BUDGET
ASSAINISSEMENT

DEPENSES	Réalisé	RECETTES	Réalisé
Fournitures entretien et petit équipement	182,02 €	Ventes produits fabriqués, prestations	58 335,33 €
Fournitures administratives	0,00 €	Quote-part subv investissement	27 235,00 €
Entretiens et réparations	0,00 €	Total des recettes réelles	85 570,33 €
Maintenance	0,00 €		
Assurances	528,17 €		
Rémunérations intermédiaires	10 516,80 €		
Publicité, publications, relations publiques	62,22 €		
Remb frais à des tiers	5 252,89 €		
Autres personnels extérieurs	19 062,21 €		
Total des dépenses réelles	35 604,31 €		

2 – INVESTISSEMENT

La section investissement comporte différentes dépenses selon les opérations ci-dessous.

Dépenses par opération	Réalisé
101 - Protection risque ATEX	0,00 €
102 - Acquisition matériel spécifique	2 870,78 €
123 - Schéma directeur d'assainissement	3 220,84 €
39 - Débitmètre station d'épuration	0,00 €
41 - Extension réseau déviation château	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	6 091,62 €

Les recettes proviennent des opérations d'ordre de transfert entre section et des opérations patrimoniales

Recettes	Réalisé
Opération ordre transfert entre section	46 738,00 €
Opérations patrimoniales	6 650,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES	53 388,00 €

Gestion du stationnement en agglomération

Les horodateurs

Depuis mars 2024, la municipalité a décidé de reconduire les tarifs du stationnement payant sur les secteurs de l'Hospitalet et Place Bernard de Ventadour.



Du **13 novembre au 19 mars inclus**, de 10h à 19h, le stationnement est payant sur la période d'hiver **sauf les dimanches** (15 minutes sont gratuites 1 fois/jour).

Du **20 mars au 12 novembre inclus**, de 10h à 19h, le stationnement est payant **tous les jours** de 10h à 19h (15 minutes sont gratuites 1 fois/jour).

A l'Hospitalet : Parking face aux Champs des Pauvres, jusqu'au sentier qui conduit à l'Église, avant le cimetière.

Dans la Cité : **Place Bernard de Ventadour** (sauf emplacements réservés aux autocars)

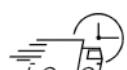
- Les places 1, 2 et 3 sont strictement réservées aux véhicules de transport en commun de personnes de 10h à 19h sous réserve qu'ils soient autorisés à descendre dans la cité
- La place 4 est réservée aux véhicules des forces de l'ordre et aux agents communaux,
- Les places 5 et 6 sont réservées au stationnement des motos

Les zones bleues



Deux zones de stationnement réglementées dite Zone bleue limitée à **15 minutes** sur la **Place de l'Europe** (10 Places) et la **Place du Belvédère** (4 places),

Le **parking de la mairie**, sis 46 Couderc de la Mairie, est exclusivement réservé « Accueil Mairie » de nuit comme de jour, afin de permettre aux administrés d'effectuer leur formalité.



Livrasons

Les véhicules de livraison sont autorisés à stationner, **place de l'Europe**, sur les emplacements situés face à l'épicerie entre **4h et 9h du matin**.

Place du Belvédère les véhicules de livraison, les véhicules des services publics, de secours et de gendarmerie sont autorisés à se stationner sur les emplacements matérialisés « **quai de bus** » le temps de leur livraison et de leur intervention.

1 emplacement livraison est matérialisé devant la **Grotte des merveilles**.

Dans la cité, les livraisons s'effectueront sans occasionner d'interruption de circulation dans les limites des horaires autorisés de 6h à 11h du matin.

Autres

Place Salmon : Stationnement interdit toute l'année (sécurité incendie)

Place de la Carretta : stationnement interdit de 12h à 17h suivant les périodes citées ci-dessous :

Du 1er avril au 30 juin: Week-ends et jours fériés

Du 1er juillet au 31 août: Tous les jours

Du 1er septembre au 1er novembre: Week-ends et jours fériés

Place Hugon : stationnement interdit en dehors des emplacements prévus

VCI76 (Ex CD 32) : tous les emplacements matérialisés au sol font usage de stationnement gratuit, sauf 3 emplacements réservés aux services publics sur la partie haute de celle-ci (matérialisés au sol).

Descente des bus interdite en pleine saison

À titre expérimental, la descente des bus depuis l'Hospitalet jusqu'à la Cité a été interdite durant la haute saison 2025 afin de mieux réguler le flux de véhicules. Cette mesure a été mise en place en relation avec les autocaristes et professionnels, qui en ont été informés au préalable.



Les autocars disposant d'une réservation dans un établissement de la cité étaient toutefois autorisés à déposer leurs passagers et à stationner sur la place de Ventadour.

Le bilan de cette expérimentation est positif.

Gestion du stationnement en agglomération

Parkings du Syndicat Mixte du Grand Site (SMGS)

Les Amadouriens, ainsi que les personnes travaillant sur la commune, peuvent obtenir gratuitement un Pass de stationnement leur permettant de se garer sur les parkings publics à barrières ainsi que sur le parking du Puits des Anglais.

Ce Pass, sous forme de carte, doit être visiblement placé derrière le pare-brise. Il est délivré par le Syndicat mixte du Grand Site (SMGS) de Rocamadour, après en avoir fait la demande par mail à : parking.roca@outlook.fr.

➡ Parkings concernés : P1 : L'Hospitalet - P2 : Le Château (Ascenseurs) - P3 : Les Garennes - P4 : Le Garroustié P5 : La Vallée

Ce pass ne donne pas accès à la gratuité des 3 parkings payants de la commune (Motos, Ventadour, Hospitalet)

Les parkings à barrières (P1 à P5), gérés par le SMGS, sont payants du 1er avril au 11 novembre, de 9h à 19h pour les voitures et motos, et 24h/24 pour les bus et camping-cars.

Les parkings dédiés aux camping-cars sont : P1, P2 et P4.

Les bus, quant à eux, stationnent au P2 – Château.

Enfin, tous les parkings d'entrée de site disposent de places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR), à l'exception du P5, pour lequel ces emplacements ont été aménagés à proximité des services de Lafajadou et de la gare du petit train.

Emplacements PMR

Des emplacements de stationnement réservés aux véhicules de personnes titulaires de la carte de stationnement sont matérialisés aux endroits suivants :

- Place Hugon : 1 emplacement
- Porte du figuier: 1 emplacement
- Vallée : gare du petit train: 3 emplacements
- Hospitalet : Place du Belvédère : 2 emplacements
- Hospitalet : Parking Champs des Pauvres : 2 emplacements
- Place de l'Europe : à côté du mur du cimetière: 1 emplacement
- Rue de la Mercerie : 1 emplacement
- Zone Aire de Battage : 2 emplacements
- Parking de la mairie: 1 emplacement

Nouveau Parking Motos

Afin d'offrir un service dédié aux deux-roues, jusque-là inexistant à l'Hospitalet et source de difficultés pour les visiteurs, une zone de stationnement spécifique a été créée et mise en service à partir de mi juillet. En effet, les motos ne pouvaient pas être accueillies sur les parkings du SMGS en raison de revêtements inadaptés : le sol, insuffisamment stable, ne permettait pas l'utilisation des béquilles.

L'espace situé près de la cour de l'école présentait tous les avantages nécessaires pour aménager une zone de stationnement réservée aux deux-roues, tout en permettant une cohabitation avec l'aire de recharge pour véhicules électriques.

15 emplacements dédiés aux motocycles sont soumis à une redevance de stationnement.

- Du 20 mars au 12 novembre inclus, le stationnement est payant tous les jours de 10h à 19h.
- Du 13 novembre au 19 mars inclus, la redevance s'applique tous les jours sauf le dimanche, de 10h à 19h.



Une gratuité de 15 minutes par jour est accordée pour les 2 périodes

Le stationnement des véhicules autres que motocycles et véhicules en recharge est sanctionné par une amende de classe 2 à 35 €.

L'équipe administrative de la mairie

Depuis la mi-février, l'absence prolongée d'un agent a conduit la mairie à faire appel au service de remplacement du Centre de gestion de Cahors. Nous avons ainsi accueilli Valérie, secrétaire itinérante, présente deux jours par semaine pour assurer les missions de ressources humaines et une partie de la comptabilité.

Les trois autres agents ont, quant à eux, élargi leurs compétences et fait preuve d'un engagement constant afin de garantir la continuité du service public.

À compter de mai 2025, l'équipe administrative vous accueille désormais dans la nouvelle mairie, offrant des conditions de travail et d'accueil nettement améliorées : locaux accessibles, lumineux, confortables... et surtout mieux adaptés aux besoins du public.

Avant cette installation, un important travail de préparation a été nécessaire. Le service administratif—Mallory, Martine et Nathalie—a procédé au tri de plus de quarante années de dossiers, tandis que les agents techniques ont assuré la manutention et le transfert vers le nouveau bâtiment.

Si certains aménagements restent encore à finaliser, chacun s'attache désormais à organiser les espaces pour offrir un service toujours plus efficace et accueillant.



Déménagement de l'Agence postale communale

Dans le cadre de la mise en fonction de la nouvelle mairie, l'Agence postale communale, autrefois située dans la maisonnette derrière le Cube, a rejoint ses nouveaux locaux le 17 novembre 2025. Ce transfert s'est déroulé dans de bonnes conditions, grâce notamment à la participation de nos agents techniques qui ont contribué à l'aménagement de l'espace.

L'agence vous accueille désormais au rez-de-chaussée de la mairie, dans le bureau situé sur la droite en entrant dans le hall.

Vous y retrouverez Alexandra,
aux horaires habituels :

Lundi : 9h15–12h30 / 13h00–16h00

Mardi, jeudi et vendredi :
9h15–12h30



© MH

Nous vous invitons à venir découvrir ces nouveaux espaces conçus pour offrir un meilleur confort d'accueil au public.



Pôle technique 2025

Nous profitons de ce bulletin pour vous résumer ce que notre équipe technique, composée de huit personnes (six à l'année et deux saisonniers engagés pour six mois), a fait ces derniers mois. La fréquentation du site impose la présence de deux agents minimum weekends et jours fériés du 1er avril au 30 septembre, voire 3 agents sur certains weekends (pont et jours fériés) On peut diviser leur travail en quatre grands types d'activités, qui dépendent surtout des saisons, des demandes urgentes et des événements à gérer. L'idée est de montrer clairement combien de temps chaque type d'activité prend.

Le but est aussi de rappeler que les contraintes du travail au quotidien concernent tout le monde : recevoir des demandes, décider lesquelles traiter en premier, et y répondre dans les délais n'est jamais évident. Expliquer pourquoi certains choix sont faits est aussi une tâche compliquée et parfois sensible.

Quelques infos pour mieux comprendre le contexte :

Commune de 659 habitants

Superficie du territoire de Rocamadour : 4 978 hectares, soit environ 50 km².

Fréquentation annuelle : 1,4 million de visiteurs, un site très touristique.

Première mission : les tâches du quotidien

- Tonte des espaces verts, élagage, ramassage des feuilles, travaux à l'épanduse.
- Nettoyage des zones piétonnes dans la cité et l'Hospitalet
- Collecte des ordures ménagères et du verre pour les professionnels le Symictom ayant arrêté la collecte du verre en 2024 .
- Entretien des 3 cimetières: (Hospitalet, Mayrinhac le Francal Bourg et Place des Rocs
- Entretien des bâtiments : électricité, plomberie, peinture (comme la cantine scolaire), autres...
- Entretien de la voirie, y compris hydrocurage et pose de tabourets sur le réseau d'assainissement collectif.
- Entretien et réparation du parc automobile et du matériel de motoculture.
- Dérasisation sur le domaine public.
- Suivi mensuel des défibrillateurs.
- Gestion des encombrants.
- Entretien de 19 km de chemins communaux y compris les sentiers de randonnée par débroussaillage manuel.
- Gestion du flux routier à la porte du Figuier en haute saison (2 agents mobilisés).
- Gestion des horodateurs et des sanitaires publics.
- Missions ASVP : gestion des procès-verbaux sur le stationnement payant et gênant.
- Nettoyage des parois rocheuses de La Carretta et Chemin de Ronde.



Pôle technique 2025

Deuxième mission : travaux réalisés pour le SMGS

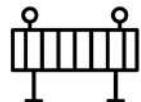
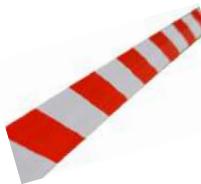
Sur la propriété du Syndicat Mixte, les services techniques assurent l'entretien des espaces verts, comprenant notamment la tonte, le balayage du chemin de Croix, le ramassage des feuilles ainsi que la taille et l'évacuation des végétaux. Ces interventions concernent le jardin de Lamagale, la cour du Château, le chemin de Croix, la Corniche, la déviation de la voie nouvelle du Château, ainsi que d'autres secteurs.

Au total, ces missions représentent environ 600 heures de travail par an, dédommagées par le SMGS.



Troisième mission : mobilisation pour les événements

- Transhumance : installation des barrières, mise en place de rubalise, tonte, manutention.
- Fête des fromages : installation des barrières, rubalise, tonte, manutention, récupération et réintégration des tables et chaises à Issendolus à l'aide d'un engin agricole.
- Podium d'Alvignac à transporter et à monter pour le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec l'aide des bénévoles
- Ciné belle étoile
- Salon du livre
- Montgolfiades



Tous ces événements demandent à l'équipe de mettre à disposition des barrières, de la pose de rubalise, manutention, tonte, mise à disposition du mobilier afin de gérer au mieux l'aspect sécuritaire des manifestations.

À noter : depuis cette année, Cauvaldor n'assure plus la livraison du matériel loué, ce sont donc les services techniques qui doivent s'en charger.

Quatrième mission : travaux réalisés en régie

- Fabrication d'un module de 16 casiers-consignes sur le parking motos, place de l'Europe, à côté des bornes de recharges électriques à l'Hospitalet.
- Déménagement complet de l'hôtel de ville de la Cité vers l'Hospitalet.
- Fabrication de 100 mètres linéaires d'étagères pour les archives de la nouvelle mairie.



- Création d'un blason et pose du lettrage sur la nouvelle mairie.
- Réfection complète de la toiture du bâtiment de la Poste, incluant le remplacement des tuiles sur une surface de 145 m².

Le devis initial de l'entreprise s'élevait à 30 000 euros, tandis que la réalisation en régie a coûté 20 000 euros.

Cette option a donc permis de générer une économie de 10 000 euros pour le budget communal.

- Comme chaque année, reprise d'environ 60 mètres linéaires de caniveaux dans la rue piétonne.

Pôle technique 2025

Réfection voirie 2025:

Cette année, il a été réalisé 2 060 mètres linéaires sur notre réseau routier.

Les voiries concernées sont les suivantes :

- VC 5 Lagardelle (deuxième tranche, secteur vigne Galy / route de Lacave) : 1 440 ml
- VC 9 – VC 138 Blanat, « route de Blanat » (depuis la RD36, place du Lac) VC 141 « rue du Couderc + place du Four » ont été réalisées partiellement : 530 ml
- VC 125 – accès Parking P1 direction La Mude (depuis la RD673 route d'Alvignac) : 90 ml



Projet réfection voirie 2026

Le cumul prévisionnel restant à traiter pour 2026 s'élève à 900 ml, ce qui nous amènera à terminer la VC 138, la VC 141, la VC 9 et une partie de la VC 139.

Comme chaque année, la programmation et le suivi de ces travaux sont assurés par le service voirie de Cauvaldor, que nous remercions pour leur accompagnement. Pour ce secteur, l'entreprise Marcouly a été retenue dans le cadre du marché.

Mouvement du personnel – Agent technique

Après de nombreuses années au service de la commune, Pascal GEORGET fait valoir ses droits à la retraite. Les élus tiennent à lui adresser leurs remerciements les plus sincères pour son engagement, sa disponibilité et son investissement constant au sein du service. Ils lui souhaitent une belle et heureuse retraite.

Début 2026, après 2 ans sur la commune, Dominique CAPOT partira aussi à la retraite.

Enlèvement des encombrants

Nous rappelons le fonctionnement du service d'enlèvement des encombrants assuré par nos agents. La collecte a lieu chaque premier vendredi du mois, sauf en juillet et août. Pour en bénéficier, il suffit de contacter la mairie afin de programmer un passage.



À noter : ce service ne concerne pas les déchets verts, ni les gravats issus de travaux intérieurs ou extérieurs (exemples : placoplâtre, moquettes, carrelage, agglos, etc.).

Comme chaque année, un contrat de 50 journées est établi avec l'ESAT pour renforcer l'action de notre régie dans l'entretien des espaces verts. Ces interventions concernent notamment le stade, les chemins de randonnée ainsi que les bourgs de Mayrinhac-le-Francal, Lagardelle, Varagne, la Vitalie, Lafage, Blanat, entre autres.

Par ailleurs, des prestations complémentaires sont confiées à Damien Delpech, comprenant 120 heures d'intervention avec l'épareuse et 20 heures d'élagage au lamier.

Éclairage public 2026

Extrait de l'arrêté municipal n° 2025-104 du 28 Novembre 2025

Règlementation des coupures d'éclairage public sur le territoire de la commune

À compter du **1er janvier 2026** et jusqu'au **4 janvier 2027**, l'éclairage public sera coupé de **21h à 7h** sur l'ensemble de la commune, **à l'exception de l'Hospitalet et de la Cité**, et uniquement dans les secteurs où les installations le permettent.

Pour les quartiers de l'**Hospitalet et de la Cité**, les horaires d'extinction seront les suivants :

- **Du 1er janvier au 30 mars** : de 21h à 7h
- **Du 31 mars au 30 avril** : de 23h à 7h
- **Du 1er mai au 31 octobre** : de 0h à 7h
- **Du 1er novembre au 19 décembre** : de 22h à 7h
- **Du 20 décembre au 4 janvier** : de 0h à 7h



Les **vendredis et samedis soirs**, l'éclairage des **rues Roland le Preux et de la Couronnerie** sera maintenu jusqu'à **minuit**, sous réserve des capacités techniques.

En période de fêtes ou lors d'événements particuliers, l'éclairage pourra être prolongé sur tout ou partie de la nuit.

Illumination du Site de Rocamadour 2026

Périodes de coupure de l'illumination du site

- Du Vendredi 02 janvier au Vendredi 06 février 2026 : Site éteint
- Du Samedi 07 février au Vendredi 06 mars 2026 : Site éteint à 22h00
- Du Samedi 07 mars au Vendredi 26 juin 2026 : Site éteint à 23h30
- Du Samedi 27 juin au Dimanche 30 août 2026 : Site éteint à 00h00
- Du Lundi 31 août au Samedi 26 septembre 2026 : Site éteint à 23h30
- Du Dimanche 27 septembre au Dimanche 2026 : 1er novembre Site éteint à 22h00
- Du Lundi 02 novembre au Vendredi 18 décembre 2026 : Site éteint
- Du Samedi 19 décembre au Samedi 02 janvier 2027 : Site éteint à 22h00
- À partir du dimanche 03 janvier 2027 : Site éteint

Week-ends pour lesquels le site est éteint à 23h00

- Vendredi 9 janvier et Samedi 10 janvier 2026
- Vendredi 16 janvier et Samedi 17 janvier 2026
- Vendredi 23 janvier et Samedi 24 janvier 2026
- Vendredi 30 janvier et Samedi 31 janvier 2026
- Vendredi 06 février et Samedi 07 février 2026
- Vendredi 06 novembre et Samedi 07 novembre 2026
- Vendredi 13 novembre et Samedi 14 novembre 2026
- Vendredi 20 novembre et Samedi 21 novembre 2026
- Vendredi 27 novembre et Samedi 28 novembre 2026
- Vendredi 04 décembre et Samedi 05 décembre 2026
- Vendredi 11 décembre et Samedi 12 décembre 2026



Pour les nuits de Noël et du Nouvel An, l'illumination est maintenue toute la nuit.

École de Rocamadour

R.P.I. ALVIGNAC - MIERS
ROCAMADOUR

A la rentrée 2024, notre regroupement pédagogique comptait 136 élèves de la toute petite section au CM2 et l'effectif est monté jusqu'à 144 en fin d'année !

L'équipe enseignante n'a pas bougé. Cette stabilité permet d'établir de bonnes relations avec les familles et les enfants.

Comme tous les ans, des activités communes sont préparées par l'équipe pédagogique afin de créer et maintenir le lien entre les élèves, les échanges entre les classes. Elles sont l'occasion de partager des moments de joie et de coopération.

Activités communes :

A l'occasion du marché de Noël organisé par l'A.P.E., tous les enfants du R.P.I. sont montés sur scène pour interpréter des chants de Noël.



A la fin de l'hiver, comme le veut la tradition, les élèves ont défilé dans les rues d'Alvignac pour fêter carnaval. Le grand bonhomme réalisé par la classe de CM2 a été jugé puis brûlé et pour clôturer cet après-midi festif, un goûter a été servi à tous les participants.

Les élèves du CP au CM2 se sont retrouvés le 23 mai sur le site de Belveyre à Rocamadour. Après un pique nique, les élèves ont évolué sur différents ateliers : course d'orientation, béret-orientation, sport boules, hand-ball.

Les élèves de l'école de Rocamadour ont eu la chance de partir en voyage scolaire du 16 au 20 juin 2025 en Ariège à Ascou- Pailhères. Cette expérience a été incroyable pour eux et c'est donc à travers leurs mots que vous allez découvrir le contenu et leurs ressentis sur ce voyage !



Le trajet en train

Lundi matin, nous sommes partis de la gare de Souillac à 6:39 avec un peu de retard. Nous avons fait Souillac -Toulouse- Ax-les-Thermes - Ascou-Pailhères. À Tarascon, il y a eu une valise oubliée et nous avons dû évacuer le train. Le train c'était bien car on pouvait se lever, on n'était pas attaché et on pouvait jouer car il y a des tables.

La fabrication de bâtons de marche

En arrivant au centre, notre première activité était la fabrication de bâtons de marche. On a commencé par brûler les bouts du bâton dans un grand feu pour le rendre plus résistant. On a enlevé l'écorce avec un couteau pour après le poncer et le rendre lisse. Après, on a mis de l'huile de lin sur le bâton. Le bâton était en noisetier, un arbre qu'on ne voit pas beaucoup en montagne. On a choisi cet arbre parce que ses branches sont droites et souples. On a pu le tester avec réussite lors de la randonnée.

La vie collective

Jouer ensemble, discuter, partager de bons moments, se serrer les coudes, s'amuser, rigoler ensemble...

La vie collective, c'est la vie sans parents et cela nous apprend à nous débrouiller seul et à respecter les autres.

La course d'orientation

Nous sommes allés dans une classe. Léa a expliqué comment lire une carte I.G.N. Nous sommes allés dehors .Nous avons eu une carte pour trouver les balises. Puis nous avons commencé la course d'orientation. Il fallait trouver 6 balises. Il s'agissait de photos d'animaux de montagnes. C'était très bien !

École de Rocamadour-suite

La randonnée:

On a fait 7km en tout. On a vu plusieurs fleurs. Les rhododendrons, les genêts, les hellébores. Puis, on s'est arrêté au bord d'un ruisseau. Nous avons dessiné le paysage, puis on a trempé les pieds, l'eau était froide ! On a pique-niqué. Un peu plus tard, on a appris le nom des arbres. Sur le retour, on a vu des vaches en estive !



Les grands jeux

Il y avait 9 équipes de 6 joueurs et les animatrices ont posé des questions sur le séjour, il y avait 10 questions: sur la montagne, la randonnée, les fleurs, la course d'orientation, le bâton de marche et les loups. Les animatrices ont appelé chaque équipe pour répondre aux questions et avant de repartir, elles ont donné une autre question.

Les soirées

Lundi film: après manger, nous avons regardé un film qui s'appelait «Homes». Cela parlait de la vie des hommes, de la culture et de la nature.

Mardi détente: c'était un temps libre de notre choix. On pouvait aller dans les chambres des autres pour jouer à des jeux calmes.

Mercredi contes et légendes: une animatrice (Marie) a raconté des contes et des légendes au coin du feu. Il y avait l'histoire des géants, de l'ours et des lutins, Louis et le loup et « Pyrène » la princesse.

Jeudi fête: le soir après manger, on a eu la boum. On a dansé jusqu'à 22h, on a mangé des bonbons et bu des boissons. Maîtresse a dansé avec nous! C'était génial!

La maison des loups

Nous avons nourri des loups gris (Canis Lupus). Nous avons vu des loups blancs (Canis Lupus Arctos). Les loups peuvent vivre de 6 à 9 ans dans la nature et de 9 à 15 ans en captivité. Nous sommes allés dans un tunnel, il n'y avait qu'une seule vitre qui nous séparait des loups. Depuis longtemps, les loups ont peur de nous parce qu'avant les hommes les chassaient.



La balade en forêt

On a trouvé une fourmilière, on s'est posé et on a écouté des bruits. Pour savoir si les animaux sont passés, on peut les repérer et les reconnaître grâce à leurs empreintes, leurs excréments, leurs poils sur les arbres, et les petits chemins d'animaux. On est arrivé à une petite cascade. On a vu des empreintes de chevreuils, des excréments de biches et de cerfs et des petits chemins de sangliers, de renards et de chevreuils.

Les moules d'empreintes

On a moulé des empreintes de taille réelle, ensuite on a ramolli une pâte et on a aplati avec nos mains. On a mis le moulage dans la pâte et l'animatrice a coulé du plâtre. On a mis de la peinture sur l'empreinte. On a laissé sécher les empreintes. On a eu le choix entre une empreinte de chat, de lapin, de chevreuil ou de merle. Pour la classe, on a eu une empreinte gigantesque d'ours!

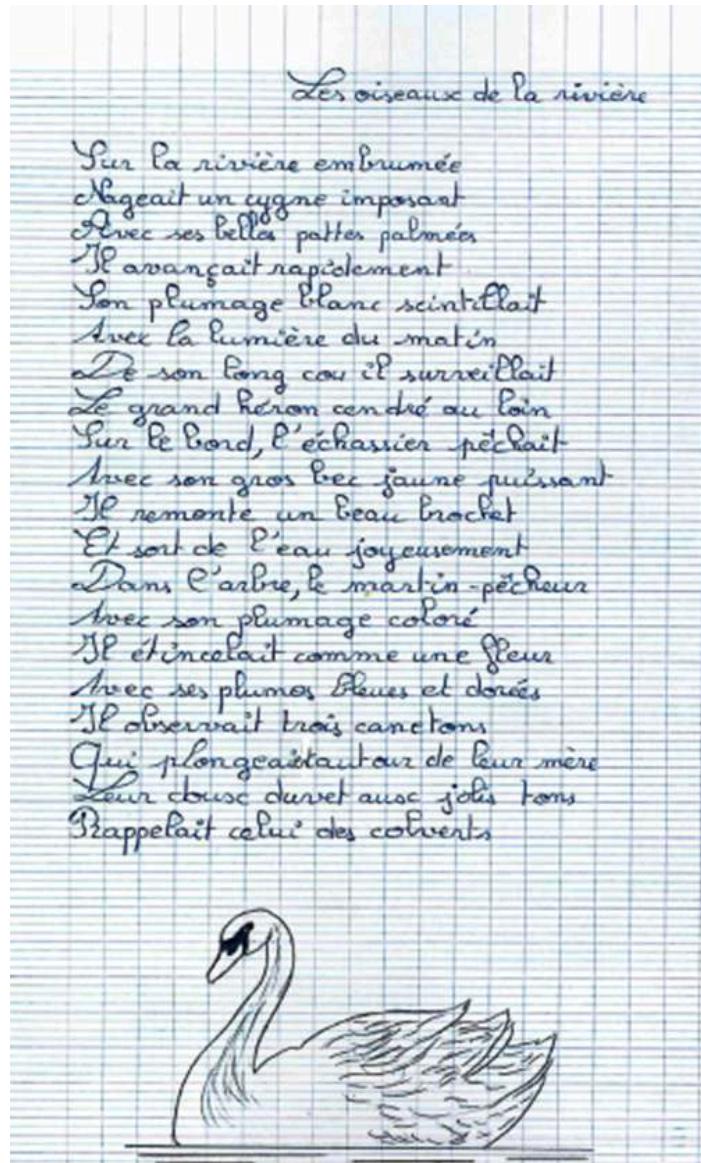


Lors de cette année scolaire, d'autres projets plus habituels ont été menés. Les élèves ont pu bénéficier d'un cycle natation, ils ont participé aux écoles qui chantent et ils ont assisté à des spectacles...

École de Rocamadour-fin

Prix littéraire :

Justine Faget, élève de cm2 à l'école de Rocamadour, a gagné le 1er prix du salon du livre organisé par la Truffière aux livres. Nous souhaitons la féliciter et nous partageons ici son texte à l'occasion de ce concours.



Pour clôturer l'année, la fête de l'école s'est déroulée sous un beau soleil. Chaque classe a présenté un tableau sur scène : danses et chants.

Nous remercions vivement l'APE et les parents d'élèves, le SIVU, les mairies et Cauvaldor sans qui tous ces projets, activités et sorties ne pourraient pas se faire !

Merci aux enseignantes pour la rédaction de l'article ci-dessus concernant les projets pour l'année scolaire.

Personnel de l'école :

- Mme Elisabeth L. : garderie matin et soir, cantine.
- Mme Estelle V. : cantine et ménage des locaux
- Mme Cécila B. : Surveillance cour de 12h à 13h20
- Mme Alexandra H. : Surveillance cour de 12h à 13h20

Merci à l'équipe technique qui assure l'entretien des locaux et des extérieurs de l'école.
à noter leur disponibilité et leur réactivité face aux diverses demandes concernant ce pôle..

Noël des enfants



Le traditionnel Noël des enfants s'est tenu le mercredi 18 décembre 2025.

Les familles ont d'abord assisté, à Côté Rocher, au spectacle « Les 3 messes basses », une comédie pour enfants interprétée par Corinne Delpech et Geneviève Gil, qui a offert un moment à la fois festif et plein d'humour.



Pour la première fois, la célébration s'est poursuivie à la nouvelle mairie, où enfants et parents étaient invités à partager un goûter.



Le Père Noël y a ensuite distribué les cadeaux au pied de la tapisserie Jean Lurçat, désormais installée dans les lieux.



Urbanisme

Guide d'Urbanisme : Informations et Questions Pratiques

Comprendre les autorisations d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que vos travaux respectent les règles en vigueur. Selon la nature du projet et sa localisation, vous devrez déposer :

- Un permis (permis de construire, d'aménager, etc.)
- Ou une déclaration préalable de travaux (DP)

Avant tout démarrage, il est conseillé de demander un certificat d'urbanisme (CU) pour connaître les caractéristiques et règles applicables à votre terrain.

Les principales autorisations

1. Certificat d'urbanisme (CU) : Informe sur les règles applicables au terrain.
2. Déclaration préalable (DP) : Pour les petits travaux ou aménagements.
3. Permis de construire (PC) : Pour les constructions nouvelles ou les extensions importantes.
4. Permis d'aménager : Pour les aménagements de terrain (lotissements, campings, etc.).
5. Modification d'une autorisation : Pour ajuster un permis ou une déclaration déjà accordé(e).
6. Travaux extérieurs sur maison : Selon leur importance, peuvent relever d'une DP ou d'un PC.
7. Permis de démolir : Obligatoire dans certains secteurs.
8. Transfert d'un permis ou d'une DP : À effectuer en cas de changement de bénéficiaire.
9. Taxe d'aménagement (TA) : S'applique à de nombreuses constructions ou installations.
10. Assainissement des eaux usées domestiques : Concerne le raccordement ou l'assainissement individuel.



FAQ – Vos questions les plus fréquentes

Déposer une demande

- Qui peut déposer une demande de permis ou de déclaration préalable ?
- Faut-il recourir à un architecte ?
- Comment consulter le cadastre ?
- Quelle est la durée de validité d'une autorisation ?
- Peut-on contester une autorisation accordée à un voisin ?



Travaux sur bâtiments et logements

- Comment transformer un local en logement ?
- Quels sont les délais de prescription pour une infraction d'urbanisme ?
- Quels travaux nécessitent une autorisation pour une clôture ?
- Quelle autorisation pour installer une cave ou aménager des combles ?
- Changement de fenêtres, volets, portes : quelle démarche ?
- Comment installer une fenêtre de toit ?
- Quelle démarche pour rénover une toiture ?
- Que faut-il pour construire une véranda, une pergola, un carport ou un abri ?
- Comment installer un boîtier extérieur (PAC, climatisation) ?
- Faut-il une autorisation pour repeindre une façade ?
- Puis-je installer une serre ou un jacuzzi dans mon jardin ?



Constructions et extensions

- Comment diviser un terrain ?
- Faut-il une autorisation pour installer une annexe, un garage, ou construire un balcon ?
- Peut-on reconstruire un bâtiment détruit ?
- Qu'est-ce qu'un changement de destination ?
- Comment agrandir une maison ou créer un étage supplémentaire ?



Urbanisme

Énergie & environnement

- Faut-il une autorisation pour poser des panneaux solaires ou des ombrières photovoltaïques ?
- Quelle autorisation pour installer des panneaux solaires au sol ?

Pour aller plus loin

Vous pouvez solliciter le service Urbanisme de la Mairie ou le service ADS de Cauvaldor pour toute question relative à vos démarches.

N'hésitez pas à vous renseigner avant tout projet afin de garantir un traitement rapide et conforme de votre dossier. Un agent chargé du contrôle de la légalité et de la conformité des demandes a d'ailleurs pris ses fonctions cette année au sein de Cauvaldor.

Avant tout dépôt de dossier, il est important de vérifier si votre projet se situe dans un secteur protégé : site patrimonial remarquable, abords de monuments historiques, site classé, réserve naturelle ou cœur de parc national.

Rappel réglementaire

Plusieurs infractions ont été constatées par différents services : réalisation de travaux sans autorisation (remplacement de volets, peinture de façade, réfection de toiture, pose de clôtures, dépôts de gravats, etc.).

En urbanisme, ces infractions constituent, dans la plupart des cas, des délits. Le respect des règles est encadré par les articles L.610-1, L.480-1 et suivants du Code de l'urbanisme. Les manquements peuvent concerner aussi bien les règles de procédure (travaux sans autorisation) que les règles de fond (non-respect du PLU).

Par ailleurs, un panneau d'affichage doit être installé et rester visible depuis la voie publique ou un espace ouvert au public pendant toute la durée du chantier, conformément à l'article A 424-18 du Code de l'urbanisme.

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° Permis :	[Redacted]
En date du :	[Redacted]
Bénéficiaire(s) :	[Redacted]
Nature des travaux et/ou aménagements :	[Redacted]
Num. de l'architecte, auteur projet architectural :	[Redacted]
Surface de plancher autorisée :	M ²
Hauteur de la/les construction(s) :	M
Surface des bâtiments à démolir :	M ²
Superficie du terrain :	M ²
Dans affichage permis en mairie le :	[Redacted]
Le dossier peut-être consulté à la mairie de :	[Redacted]

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Le chantier est interdit au public. Toute personne qui y pénétrerait sans autorisation sera tenue à la responsabilité civile et pénale.

Nombre d'actes d'urbanisme au 26/11/2025	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	Total	Coût unitaire	TOTAL
	Trimestre	Trimestre	Trimestre	Trimestre			
CUs (Certificat d'urbanisme informatif)	8	4	17	2	31	24,00 €	744,00 €
CUB (Certificat d'urbanisme opérationnel)	1	3	1	1	6	37,00 €	222,00 €
DP (Déclaration préalable)	13	6	7	11	37	75,00 €	2 775,00 €
PC (Permis de construire)	5	4	0	4	13	107,00 €	1 391,00 €
PA (Permis d'aménager)	0	0	0	0	0	133,00 €	- €
Coût à la charge de la mairie							5 132,00 €

Extrait de réunion de conseil communautaire

« Par délibération n° CC-2025-086 du conseil communautaire du 7 Juillet 2025 a été approuvé.



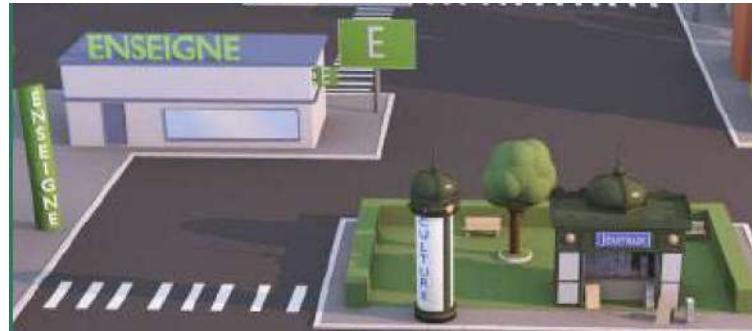
Cette approbation consacre l'aboutissement d'un long processus de réflexion, de concertation et de co-construction avec l'ensemble des communes membres. Cauvaldor salue l'implication et l'engagement de chacun dans cette démarche collective qui traduit la volonté commune de bâtir l'avenir du territoire avec cohérence et Responsabilité »

Enseignes commerciales – Rappel des règles à Rocamadour

Située au cœur du Parc naturel régional des Causses du Quercy et en site classé, la commune de Rocamadour bénéficie d'un patrimoine naturel et architectural exceptionnel. Afin de préserver la qualité du paysage urbain et l'attractivité de la cité, l'installation d'enseignes commerciales est soumise à une réglementation stricte.

Définition et conditions d'installation

Une **enseigne commerciale** désigne toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble pour identifier une activité exercée sur place. Elle peut être constituée de lettres découpées, d'un panneau, d'un bandeau ou être posée en double-face.



Quelques règles à respecter :

- L'enseigne doit être en **matériaux durables**, bien entretenue et implantée **uniquement sur l'espace privé** ;
- Elle ne doit pas gêner la circulation ni la visibilité de la signalisation routière ;
- En cas de cessation d'activité, elle doit être **retirée dans les 3 mois**, sauf intérêt patrimonial particulier.

Autorisation obligatoire

Depuis le 1^{er} janvier 2024, toute pose, modification ou remplacement d'enseigne à l'intérieur de l'agglomération doit faire l'objet d'une **autorisation préalable délivrée par la mairie**.

Le dossier est instruit après avis de **l'Architecte des Bâtiments de France** et, en site classé, de **l'inspection des sites**.

À noter: dans le périmètre de la cité médiévale, **la publicité et les pré-enseignes sont interdites**, sauf exceptions prévues par la loi.

Démarches administratives

La demande d'autorisation se fait à l'aide du **Cerfa n°14798*01**, disponible en ligne ou en mairie.

Selon les cas, l'accord du propriétaire ou du syndic peut également être nécessaire (bail commercial ou règlement de copropriété).

Sanctions en cas d'installations illégales

Le non-respect de la réglementation peut entraîner :

- Une astreinte journalière de 200 € par dispositif,
- La dépose d'office par l'autorité compétente,
- Des sanctions pénales (amende jusqu'à 7 500 €, mise en conformité, remise en état).

Pour aller plus loin

Une **charte locale des enseignes**, élaborée avec l'Architecte des Bâtiments de France, le CAUE du Lot et les socioprofessionnels, rappelle les principes d'harmonie et d'intégration visuelle. Elle est consultable en mairie ou sur le site communal.

Pour toute question ou dépôt de dossier :

Mairie de Rocamadour

46 Couderc de la Mairie – 46500 Rocamadour

Tél. : 05 65 33 63 26

mairie@rocamadour.com

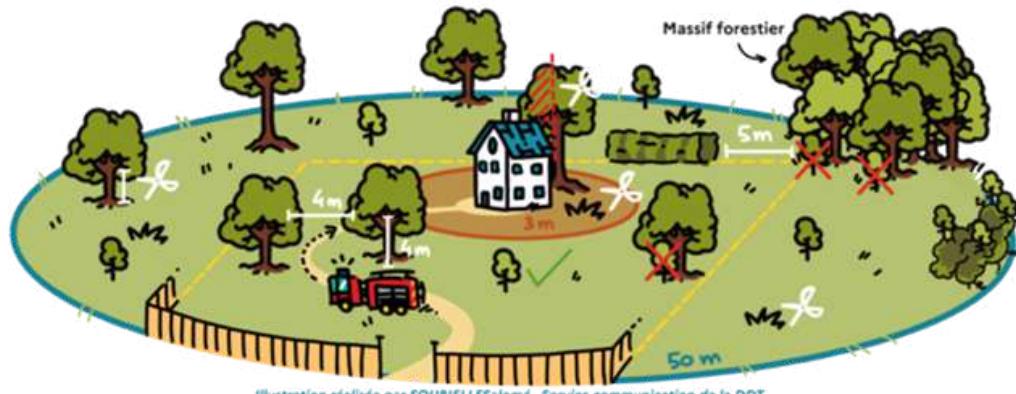
Obligation légale de débroussaillement (OLD)

La préfecture du Lot vient de publier un arrêté (E-2025-297) relatif au débroussaillement et au maintien en état débroussaillé dans les espaces exposés au risque d'incendies de forêt et de végétation.

Le débroussaillement est une pratique qui vise à réduire les végétaux de toute nature autour des bâtiments pour mieux se protéger du risque incendie. Il ne s'agit ni d'une coupe rase ni d'un défrichement.



Qu'est-ce que le débroussaillement ?



Opération de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

Le débroussaillement **ne vise pas à faire disparaître l'état boisé**. Ce n'est ni une coupe rase ni un défrichement.

Le débroussaillement **ne concerne pas les espaces agricoles régulièrement entretenus, ni les boisements rivulaires** (bords de cours d'eau).

L'objectif est d'assurer **la sécurité des personnes, des biens et des massifs**.

Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillement incombe à celui qui crée le risque, c'est-à-dire à tout propriétaire de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situé à moins de 200 m des massifs forestiers identifiés à risque. Vous pouvez consulter la carte de votre zone sur le site suivant : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

Quand et comment réaliser les travaux ?

Ainsi, conformément à l'obligation légale de débroussaillement (OLD), la Coupe des broussailles, des arbustes sous couvert d'arbre et élagage est préconisée de **novembre à février** tandis que la Coupe des reprises et de l'herbe est préconisée à partir du mois de juin, à réitérer dès que la repousse atteint + de 50 cm de haut.



- **Coupe des reprises et de l'herbe préconisée à partir du mois de juin, à réitérer dès que la repousse atteint + de 50 cm de haut.**
- **Coupe des broussailles, des arbustes sous couvert d'arbre et élagage préconisée de novembre à février.**
- **Le broyage lourd en plein sur plus de 3 000 m² est interdit entre le 15 mars et le 15 août.**
- **Évacuation uniquement des branchages en déchèterie ou broyage.**



[Lien sur Obligation Légale de Débroussaillement \(OLD\) et Interdiction d'allumage des feux](#)
Ce lien est disponible sur le site internet.

Gestion des Déchets

SYMICTOM – UN NOUVEAU BÂTIMENTS POUR NOS VÉHICULES

Depuis 2020, et ce jusqu'au 31 décembre 2025, nous avons loué un bâtiment situé sur la zone de la gare de Rocamadour afin de stationner nos véhicules de collectes des déchets de la commune de Rocamadour.

Ce local ne correspondant plus à nos attentes pour différentes raisons (Pollution sonore, circulation qui gêne les riverains, pas d'équipement pour les agents techniques, ni pour le nettoyage des bacs et des véhicules), nous avons, en lien avec les élus de la commune, travaillé à l'achat d'une parcelle et la construction d'un nouveau bâtiment qui pourrait accueillir notre flotte. Ceci afin d'assurer de façon optimale notre mission sur la commune.

C'est chose faite, le comité Syndical a approuvé et voté la création d'un nouveau bâtiment. Celui-ci se situe sur la zone artisanale de Rocamadour, à proximité des ateliers techniques de la commune et est sorti de terre au début du mois de novembre 2025. La réception du chantier devrait se faire au début du printemps 2026. En attendant, nos véhicules seront stationnés aux ateliers techniques de la mairie de Rocamadour.

Tableau récapitulatif des investissements pour la réalisation de ce bâtiment

LOT 1 : voirie reseaux divers	117 298,37 €
LOT 2 : GROS ŒUVRE	82 202,62 €
LOT 3 : CHARPENTE METALLIQUE - BARDAGES	66 801,78 €
LOT 4 : MENUISERIES ALUMINIUM	10 622,30 €
LOT 5 : PLÂTRERIE - ISOLATION	25 955,86 €
LOT 6 : PLOMBERIE - SANITAIRE	6 908,58 €
LOT 7 : ELECTRICITE - VMC - CHAUFFAGE	39 158,08 €
LOT 8 : PEINTURES	3 727,44 €
Sous-total travaux :	352 675,03 €
Honoraires architecte	24 300,00 €
Achat terrain	6 868,68 €
Frais de notaire	1 350,00 €
Etudes	3 360,00 €
CSP	2 590,80 €
Sous-total autres :	38 469,48 €
TOTAL :	391 144,51 €

Nous remercions les élus du bureau du Symictom, ainsi que ceux du comité syndical, le référent amadourien Pierre Amaré, l'ensemble du conseil municipal de Rocamadour et l'ensemble des personnels pour le travail que nous avons mené.

Gestion des Déchets

LE RECYCLAGE DOIT ÊTRE NOTRE MODE DE VIE

Les Lotois sont les meilleurs trieurs d'Occitanie avec plus de 130 kg d'emballages et papiers collectés par habitant et par an ! Malheureusement, nous ne pouvons pas nous satisfaire de la qualité du tri qui est effectué. En effet, un quart du contenu des poubelles jaunes réservées aux emballages et papiers n'a rien à faire sur le tapis de tri : électroménager, gravats textiles, déchets dangereux, piles... En plus des risques sanitaires pour les agents de tri et de casse du matériel, ces déchets génèrent des surcoûts de transport et de traitement puisqu'ils seront ensuite acheminés vers d'autres filières. Inciter les usagers à mieux trier est donc un enjeu majeur pour les années à venir.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) représentent une part croissante des déchets produits en France, en raison de l'essor technologique et de la consommation massive de produits électroniques. Ces déchets, qui incluent des appareils tels que les téléphones, ordinateurs, télévisions et électroménagers, sont particulièrement complexes à traiter en raison de leur composition hétérogène et de la présence de matières dangereuses.

Un DEEE se définit comme tout équipement fonctionnant à l'électricité ou à des champs électromagnétiques qui a atteint la fin de sa vie utile.

Ces équipements se décomposent en quatre grandes catégories :



- *Grands appareils électroménagers (réfrigérateurs, machines à laver)*
- *Petits appareils (aspirateurs, sèche-cheveux)*
- *Équipements informatiques et télécommunications (ordinateurs, smartphones)*
- *Appareils de loisirs et audio-visuel (télévisions, consoles de jeux)*

Ces objets contiennent des métaux rares, du plastique, mais aussi des substances dangereuses comme le mercure, le plomb, rendant leur recyclage crucial pour l'environnement.

En France, la gestion des DEEE est encadrée par la réglementation européenne via la directive DEEE. Cette directive impose aux fabricants de financer la collecte et le traitement de leurs produits en fin de vie.

Points de collecte : Les DEEE peuvent être déposés dans des déchèteries ou des magasins via la politique du « un pour un », où un appareil usagé est repris lors de l'achat d'un nouveau, **mais pas en bord de route ou dans les bacs**.

Encourager la réutilisation : Outre le recyclage, la réutilisation des DEEE prend de l'ampleur en France. Des entreprises comme MonReconditionné.fr réparent et remettent en circulation des appareils encore fonctionnels, favorisant l'économie circulaire et limitant la production de nouveaux déchets.

Grâce à ces efforts, environ 77 % des DEEE collectés sont recyclés en France, permettant la récupération de métaux précieux comme l'or, l'argent, ou encore le cuivre.

Commission numérique

Au cours du début d'année 2025, le site internet de la mairie de Rocamadour a connu quelques dysfonctionnements qui ont pu gêner son utilisation. Ces problèmes sont désormais résolus. Le site fonctionne à nouveau de manière fiable, avec une interface de navigation plus fluide et plus agréable pour tous les usagers.

Les agents administratifs municipaux assurent depuis le début du mandat des mises à jour régulières afin de garantir une information claire et actualisée.

Vous y trouverez notamment :



- Les actualités de la commune,
- L'accès aux procès-verbaux du Conseil municipal et aux décisions prises,
- Les informations pratiques concernant les services publics du territoire,
- Les démarches concernant l'urbanisme, les associations, l'école, les modalités de gestion des déchets, ainsi que l'ensemble des renseignements utiles pour vos démarches administratives.

Nous rappelons également que chaque service de la mairie dispose d'une adresse mail dédiée. N'hésitez pas à contacter directement le service concerné en fonction de votre demande :

- Service Secrétaire Générale : dg@rocamadour.com
- Service Accueil-Urbanisme : servicepop@rocamadour.com
- Service Ressources Humaines-Comptabilité : rh@rocamadour.com
- Service Occupation du Domaine Public-Manifestations-Technique-Locations-Communication : odp@rocamadour.com

Afin de compléter l'offre de service public présente ainsi que celle du site internet, la page Facebook « Commune de Rocamadour » est régulièrement mise à jour.



FIN DU RÉSEAU CUIVRE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Depuis plusieurs années, le département du Lot est engagé, via la structure dédiée Lot Numérique, sur le chantier de la fin progressive du réseau cuivre, historiquement utilisé pour la téléphonie fixe et l'ADSL. Ce réseau est dorénavant remplacé par la fibre optique.

Dans le département du Lot, Lot Numérique et les services d'État ont informé les collectivités que le déploiement de la fibre est suffisamment avancé pour permettre l'extinction progressive du cuivre, selon un calendrier défini par les opérateurs et les gestionnaires du réseau. Cette transition se fait par secteurs, afin de laisser à chacun le temps d'anticiper et d'adapter ses équipements et abonnements.

La commune de Rocamadour est concernée par ce processus. Les dates précises qui nous ont été communiquées vous sont présentées ci-après. Nous souhaitons vous en faire part dans ce bulletin afin que chacune et chacun puisse s'organiser selon ses besoins : [lien fermeture réseau cuivre](#) <https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/la-fermeture-du-reseau-cuivre-dans-votre-commune>

Pour toute question ou besoin d'accompagnement, les habitants peuvent contacter Lot Numérique, opérateur en charge du réseau pour notre secteur, dont les coordonnées figurent ci-après : lot.numerique@lot.fr - www.lot.fr/lot-numerique

Manifestations 2026

MOIS	DATE	HEURE	LIEU	FETE
JANVIER	17	17h00	Mille clubs	Vœux de Madame le Maire
FEVRIER	1	14H30	Mille clubs	Loto
	7		Samayou Alvignac	Loto de l'école
	12			Assemblée Générale
MARS	7		Mille clubs	Assemblée générale suivie d'une conférence
	7-8 et 9		parcours de liaison	RALLYE CASTINE TERRE D'OCCITANIE
	29	journée	voie Sainte, parking P2 château	28ème randonnée VTT "Brive-Rocamadour"
AVRIL	5			Rassemblement Grand Sud GOLWING
	14 et 15		Départ Pré de pâques	Transhumance Rocamadour-Luzech
MAI	09/05 ou le 06/06		Mayrinhac-Le-Francal	Opération 1000 mains à la pâte
	16	entre 7h et 8h		TRAIL DE L'ANGELUS
	24	journée	aire de Belveyre	30ème Fête des fromages
	31	8h-14h	Rocamadour	Le Trail du Rocamadour
JUIN	09/05 ou le 06/06		Mayrinhac-Le-Francal	Opération 1000 mains à la pâte
	13		aire de Belveyre	Tournoi de Rugby
			aire de Belveyre	Fête du Tennis-clôture de la saison
		de 9h à 13h		Circuit des Merveilles
	26			Kermesse de l'école
JUILLET				PELE VTT 46
			Pré de Pâques	PELE VTT 82
			Course pouce (auto-stop) à travers le Lot: passage sur Rocamadour	
AOÛT		21H	Champs de Pauvres -L'hospitalet	CINE BELLE ETOILE
			UXEL'LOTOISE 2026 - RANDONNÉE CYCLOTOURISME	
	16	20h30	Vallée de l'Alzou	Festival de musique
	17	20h30	Vallée de l'Alzou	Festival de musique
	18	20h30	Vallée de l'Alzou	Festival de musique
SEPTEMBRE	6	journée	Maisonnette	Salon du livre- La truffière aux livres
	19 et 20	de 10h à 17h		43e édition Journées européennes du patrimoine
		de 10h à 14h		Le Roc Lanzagais Randonnée VTT et pédestre
	26 et 27	Journée		Les Montgolfiades
	27	journée	Couderc de la Mairie	Brocante
OCTOBRE	3	journée	Mayrinhac-Le-Francal	Opération 1000 mains à la pâte
				La Padiracoise
	18	la journée		Fête du Grand Site de Rocamadour
NOVEMBRE	19		Réunion publique sur l'Observatoire de Rocamadour	
				trail de LACAVE
DECEMBRE	16		Salle du conseil municipal	goûter et spectacle de Noël
		10h-18h		BODEGA

Manifestations 2026

ORGANISATEUR	RESPONSABLE
Mairie	05.65.33.63.26
Pech de Gourbière	Monsieur Denis JUBERT 05.65.33.62.74
APE	Monsieur Damien BARBIÉ
Viv'âge	vivage46@gmail.com
Les Amis de Rocamadour	Monsieur MÈJECAZE Jean Luc 06.84.55.68.37
Écurie des 1000 Tours	Stéphane DEVEZ - 05.65.10.81.69 Portable : 06.81.91.45.95 Mail : stephane.devez@orange.fr
Club Vélocio Gaillard	Marie ASTRUC 06.83.36.54.81/ Patrice BOUILLAGUET 06.76.84.63.23
Golwing-Club Midi Pyrénées	
Ass° Foncière Pastorale de Luzech et Labastide du Vert	Monsieur Abdon CALVO : 06.83.29.62.22
Les Amis de Rocamadour	Monsieur MÈJECAZE Jean Luc 06.84.55.68.37
SPORTS ET CAUSSE FRANCOULES	Monsieur MONTAGNE JULIEN 06.61.19.65.80
ASSCA	Mme Claude MIRAMOND 06.76.71.71.33
ALVITRAIL	Monsieur Karl CAMPDORAS- ALVITRAIL alvitrail46@gmail.com
Les Amis de Rocamadour	Monsieur MÈJECAZE Jean Luc 06.84.55.68.37
Rugby Roc	Monsieur Marc Laborie
ASSCA TENNIS	Mme Régine JUDICIS 06.31.07.61.51
Vélo club Gramat	Philippe LUCAS- veloclubgramat@gmail.com- 06-87-87-87-99.
APE	Monsieur Damien BARBIÉ
JEMCA	Monsieur Frédéric SERVERA
PELE VTT 82	Madame VALADIÉ
Lot Express	Mme Elena GONZALES
Convention Cauvaldor-Commune Rocamadour	
GUIDON VAYRACOIS	Monsieur Hugues du Pradel-Secrétaire adjoint 06 85 12 72 41-huguesdupradel@gmail.com
CANTICA SACRA	05 82.92.67.40 contact@musique-sacree-rocamadour.eu
CANTICA SACRA	05 82.92.67.40 contact@musique-sacree-rocamadour.eu
CANTICA SACRA	05 82.92.67.40 contact@musique-sacree-rocamadour.eu
Roca- livre	Monsieur Bernard JAMIN 06.75.06.45.34
mairie	
LANZAC VTT	Président monsieur Patrick BERNARD
Rocamadour Aérostat	contact@rocamadouraerostat.fr - Renseignements 06.79.24.28.21
ASSCA	Mme Claude MIRAMOND 06.76.71.71.33
Les amis de Rocamadour	Monsieur MÈJECAZE Jean Luc 06.84.55.68.37
COMITE ANIMATION PADIRAC	cap46500@gmail.com
Syndicat Mixte du Grand Site de ROCAMADOUR	05.65.40.56.85
Syndicat Mixte du Grand Site de ROCAMADOUR	05.65.40.56.85
comité des fêtes de LACAVE	Madame Martine BUFFAROT
Mairie	
Rugby Roc	Monsieur Marc Laborie

Nouveaux Arrivants

Bienvenue à Rocamadour !



Que ce soit pour des raisons professionnelles, une nouvelle qualité de vie ou au moment de la retraite, s'installer dans une commune à la fois touristique et rurale peut-être une expérience délicate.

Pourtant certains l'ont fait et ont choisi de venir habiter Rocamadour. Nul ne doute qu'ils se sont rendus compte de la richesse de notre patrimoine.

Cette année encore, la commune a eu le plaisir d'accueillir quelques nouveaux arrivants.

L'équipe municipale met à leur disposition un guide d'informations pour faciliter l'intégration dans la vie Amadourienne, il est possible de le récupérer en mairie et disponible sur le site internet.

Mais si vous le souhaitez, vous pouvez laisser vos coordonnées au 05 65 33 63 26, un conseiller municipal vous recontactera et se déplacera à votre domicile pour vous le remettre et faire votre connaissance.

Ce document donne des informations sur les différents services que nous avons sur la commune et que la mairie a mis en place mais aussi sur le canton avec les services médicaux, paramédicaux et hospitaliers. Vous trouverez également une rubrique avec la liste des associations et les coordonnées de leurs responsables.

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Lacave Rocamadour

[90 Couderc de la mairie à Rocamadour – siaep.rocalacave@orange.fr- Tél : 05.65.40.56.85 mardi et jeudi](#)

Le syndicat de Lacave Rocamadour assure la compétence d'alimentation en eau potable pour les deux communes qui lui donnent son nom.

Le syndicat dispose d'une convention d'achat d'eau avec les causses sud de Gramat pour alimenter les hameaux de Flatou, Cufelle, Mazet et Granouillat.

Le service est exploité par la société Saur en délégation de service » public depuis le 1^{er} juillet 2014 pour une durée de 12 ans. Durant l'année 2025, les élus du syndicat ont demandé de prolonger le contrat d'affermage de 18 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2027. En effet, il était plus judicieux de reporter la fin de ce contrat pour que les nouveaux élus aient le temps de prendre connaissance du mode de fonctionnement du syndicat.

Le 3 mars 2022, le syndicat a lancé le programme d'élaboration du schéma directeur d'adduction d'eau potable (SDAEP) avec l'intégration d'un plan de gestion de sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE). Cette étude a durée 3 ans. Cela a permis de déterminer un programme d'investissements, selon les priorités, optimiser les équipements, sécuriser l'approvisionnement de l'eau, hiérarchiser les travaux et planifier le renouvellement du réseau. Le SDAEP sert de feuille de route pour orienter les choix techniques et financiers, assurer la continuité du service public de l'eau potable et garantir une gestion durable de la ressource avec le PGSSE.

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Lacave Rocamadour

Travaux réseaux 2025



- Renouvellement du réseau à Pounou pour un montant de travaux de 48 968.39€ HT,
- Entretien, élagage des arbres à la station de Cabouy, à la station de reprise de l'Hospitalet et du puits de Lacave BS pour un montant de 1 200.00€ HT



Travaux à venir 2026 :

Renouvellement du réseau au lieu-dit Le Pouget à Rocamadour, travaux priorité 1 sur le schéma directeur. Consultation de l'étude du maître d'œuvre en cours.

La deuxième campagne des CVM est lancée pour 2026. Un premier rapport avec des analyses complémentaires a été établit sur 5 points identifiés. Le syndicat poursuit son action.

Périmètres de protections des puits de Lacave et de la station de Cabouy :

Le syndicat a dû mandater un hydrologue agréé pour avoir mettre à jour le dossier afin de pouvoir déposer la DUP des périmètres de protections des puits de Lacave au premier semestre 2026.

Concernant les périmètres de la station de Cabouy : un nouvel avis hydrologue est demandé par l'ARS, pour déterminer la disponibilité de la ressource en eau et sur la protection du captage.

PRIX DE L'EAU

A savoir : une réforme nationale des redevances des agences de l'eau a modifié les taxes et redevances depuis le 1er janvier 2025. La redevance pour « pollution de l'eau d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte » ont été remplacées par **la redevance « sur la consommation d'eau potable et la redevance pour performance des réseaux »**. En 2026, elle est fixée à 0.1120€ HT/ m³.

Part collectivité en 2026 :

* Abonnement : 61.22 €

* Prix du mètre cube : 0.6413 €

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³.



À Retenir

Que faire si vous constater une fuite sur votre réseau?

- 1- Identifier l'origine de la fuite,
- 2- Repérer si la fuite est avant ou après votre compteur,
- 3- Déterminer l'importance de la fuite, son ampleur,
- 4- Informer le service de l'eau « LA SAUR » au 05.81.31.85.06 ou le syndicat AEP Lacave Rocamadour au 05.65.40.56.85

Marc LABORIE
Le Président

Service Public d'assainissement collectif

MISE EN SÉCURITÉ ATEX DU SILO DE STOCKAGE DES BOUES DÉSHYDRATÉES DE LA STATION D'ÉPURATION DE ROCAMADOUR

Amélioration de la sécurité à la station d'épuration : des travaux essentiels pour maîtriser le risque d'explosion

La commune exploite une station d'épuration de 3500 Eqh située à Roquefraiche dont la gestion est confiée à Veolia.

7 km de réseau permettent de collecter annuellement les 45 000 m³ d'eaux usées, qui seront traitées à la Station d'épuration. Cet équipement comprend notamment **un silo de boues**, une large cuve fermée dans laquelle sont stockées les boues issues du traitement des eaux usées.

Pourquoi stocker des boues ?

Après le traitement des eaux, les matières solides récupérées sont épaissies puis stockées dans un silo en attendant leur évacuation. Le fonctionnement actuel peut conduire à **un temps de stockage long**, pouvant aller jusqu'à 10 mois. Durant cette période, ces boues — d'origine organique — **fermentent naturellement**.

Un phénomène naturel... mais à risque

La fermentation produit un **biogaz**, notamment chargé en **méthane**, un gaz inflammable et potentiellement explosif s'il s'accumule dans un espace clos. C'est pourquoi la gestion du risque d'explosion fait partie intégrante de l'exploitation d'un silo de boues. La réglementation impose notamment de prévenir toute **atmosphère explosive (ATEX)** grâce à des mesures techniques adaptées.

Les travaux réalisés pour sécuriser la station

Afin de garantir un niveau de sécurité optimal, la commune a fait réaliser des travaux importants sur le silo.

Une ventilation renforcée et redondante

- Installation de deux ventilateurs fonctionnant en alternance, assurant une ventilation continue du silo. En cas de panne de l'un des ventilateurs, le second prend automatiquement le relais.
- Une alarme remonte immédiatement auprès de l'exploitant pour permettre une intervention rapide.
- Installation d'une cheminée d'aspiration fixée sur la trappe d'accès du silo, facilitant l'extraction des gaz.

Une procédure de secours en cas de coupure électrique

Mise en place d'une procédure permettant l'installation rapide d'un groupe électrogène, garantissant une alimentation de secours en moins de trois jours. Cette mesure assure que la ventilation ne soit jamais interrompue durablement.



Un engagement fort pour la sécurité et la protection de l'environnement

Grâce à ces aménagements, la station d'épuration dispose désormais de moyens renforcés pour prévenir tout risque lié au biogaz, tout en assurant un fonctionnement optimal du service public de l'eau.

La commune poursuit ainsi son engagement en faveur d'une gestion sécurisée, responsable et durable de ses infrastructures.

Commémorations 2025 – Hommage et transmission

Comme chaque année, les commémorations se sont tenues à Rocamadour dans le Champ des Pauvres, devant le monument aux morts. La commune a rendu hommage aux soldats tombés pour la France lors des cérémonies du 8 Mai, de la Fête nationale et du 11 Novembre.

Nous remercions chaleureusement les habitantes et les habitants qui, par leur présence fidèle, contribuent à faire vivre la mémoire collective et à transmettre ces valeurs aux jeunes générations.

Depuis 2023, le département du Lot dispose d'une école des jeunes porte-drapeaux, permettant aux volontaires de se former à ce rôle essentiel lors des cérémonies officielles. Cette année, nous avons eu l'honneur de voir Aimé Lasvaux, jeune citoyen de Rocamadour, obtenir sa certification et porter le drapeau lors de la cérémonie du 8 mai, du 11 Novembre 2025. Nous le félicitons pour son engagement.

Pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans qui souhaiteraient, à leur tour, s'impliquer dans ce devoir de mémoire, des sessions de formations sont régulièrement organisées par le service départemental du Lot de l'ONAC. Chacune est habituellement ouverte à 20 volontaires, cette formation permet de découvrir la mission de porte-drapeau et de s'y initier.



Pour toute information ou inscription, il est possible de contacter la
Délégation militaire départementale du Lot :

Chef de bataillon Grégory Perrin – Délégué militaire départemental adjoint

Caserne Bessières – 226, rue de la Barre – 46000 Cahors

Tél. : 05 65 20 36 53 / Port. : 06 08 92 66 93

gregory.perrin@intradef.gouv.fr

Rétrospective d'animations municipales 2025

Cérémonie des Vœux

La Cérémonie des Vœux a eu lieu le samedi 18 Janvier 2025 En présence des conseillers départementaux, Madame Caroline MEY-FAU et Monsieur Alfred TERLIZZI, madame Laetitia MINGUET et olivier MONTBORNE

Inauguration de la nouvelle mairie de Rocamadour



La mairie de Rocamadour a été inaugurée le 14 Juillet, journée de la fête nationale et symbole de la république. Madame le maire a exprimé toute sa gratitude aux financeurs qui ont accompagné la commune pendant toutes ces années : le Département, la Région, l'Etat, la Communauté de Communes et la Banque Populaire d'Occitanie.



Au terme de la traditionnelle coupure de ruban par madame la préfète Claire RAULIN, l'ensemble des conseillers municipaux ont découvert le blason de Rocamadour fait main.

Après l'entrée de la mairie au son de la Marseillaise par un accordéoniste, une visite des locaux fut réalisée pour finir autour d'un moment de convivialité dans la salle du conseil municipal.

Ciné Belle Étoile à Rocamadour : une belle réussite



En partenariat avec CINÉ LOT ET CAUVALDOR, la séance du 22 Juillet dans notre belle cité a réuni plus de 200 personnes pour regarder « la ferme des Bertrand, coup de cœur de l'équipe Culture de Cauvaldor et César du meilleur film documentaire retracant 50 ans dans la vie d'une ferme.

Les spectateurs étaient enthousiasmés en sortant de cette séance. Un grand merci à l'équipe de Cauvaldor pour leur disponibilité et leur gentillesse

OCTOBRE ROSE

La mairie se pare de rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein



Présentation de l'Association VIV'ÂGE

Née de l'évolution du club du 3^e Âge, notre nouvelle association, VIV'ÂGE a vu le jour le 14 février 2025.

Ses locaux sont situés au Mille-clubs de Rocamadour dans la petite salle qui leur est attribuée.

Présidée par Régine Jallet, elle a pour vocation de rassembler ses membres autour de moments conviviaux, gourmands, enrichissants et visites culturelles.

A ce jour 41 adhérents sont invités une fois par mois pour partager des journées propices aux échanges et à la découverte.



Pour exemple, quelques sorties effectuées en 2025 :

Jardin d'eau de Carsac-Aillac, château de la Pannonie, Visite d'Albas et Jardin de Marquayrol, Découverte de Livernon et d'Assier (château et église), Ferme des Alix..

Calendrier des Activités prévues au 1er semestre 2026:

- 6 janvier : Galette des Rois
- 12 février : Assemblée générale
- 15 février : Café théâtre
- 18 mars : Visite Espédaillac + musée de Durbans
- 10 avril : Capdenac le Haut
- 28 mai : Visite de Maurs, marché + musée de la châtaigneraie
- 28 juin : Vide greniers à Couzou



En 2026, auront également lieu l' organisation d'un rallye et des repas du 11 novembre et de Noël.



Pour adhérer à l'association, joindre Cathy Labarrière au 06.32.26.13.83 ou par mail à Vivage46@gmail.com.

*Régine JALLET
La Présidente*

Roca-livre

SEPT JEUNES PLUMES LOTOISES PRIMÉES À ROCAMADOUR

Un concours d'écriture a célébré le talent et la créativité d'élèves.

Samedi 7 septembre, les chênes de Rocamadour ont résonné de fierté et d'applaudissements. Après plusieurs semaines d'attente, sept jeunes écolières du canton de Gramat ont été distinguées dans le cadre du concours d'écriture Roca-Livre, destiné aux classes de CM1 et CM2. Sous la présidence de l'écrivain Philippe de Riemacker, citoyen d'honneur de Rocamadour, le jury a retenu des récits riches d'imagination. Ont été primées : Justine Faget (Rocamadour), Eloïse Brisset et Lou Lopez (école Ste Hélène de Gramat), Lola Pasquier et Cameron Rubmosser (ND d'Alvignac), Kloé Roger (Lavergne) et Élise Tellières (Ste Hélène).

Justine, déjà conteuse : « J'adore inventer des histoires, surtout avec les animaux », élève de l'école de Rocamadour, a décroché le premier prix avec son texte Les oiseaux de la rivière. Un récit poétique qui raconte la vie d'un oiseau voyageur observant le monde depuis les berges d'un cours d'eau.

Les prix, allant de 20 à 160 euros, ont récompensé leurs textes. Les écoles, elles, se sont réparties des bons d'achat de fournitures. Chaque lauréate a reçu un diplôme et la récompense attribuée des mains de Christiane Bouat, présidente honoraire de l'AMOPA 46, de Bernard Jamin, président de Roca-Livre, et de l'autrice Anny Duperey, invitée d'honneur de la Truffière aux Livres.



Entourées de Caroline Mey-Fau vice-présidente du Conseil Départemental du Lot, de leurs parents, de professeurs des écoles et d'écrivains, dont Frédéric Zeitoun et Jean-Pierre Alaux, les jeunes auteures ont vécu pleinement ce moment.

Le concours reviendra le 6 septembre 2026 pour sa 7^e édition.

La francophonie célébrée au salon du livre Roca-livre

Sept élèves sénégalais participent au concours, symbole d'ouverture culturelle et littéraire.

Le salon du livre Roca-livre, fidèle à son ouverture, poursuit son concours d'écriture pour élèves de CM1/CM2. En 2023, une classe de l'Athénée Royal de Bruxelles 2, établissement multiculturel situé à Laeken, y avait pris part. Cette année, ce sont sept élèves de CM1 A et B de l'École Padré Luigi de Cabrousse, en Casamance (Sénégal), qui ont présenté de remarquables écrits. Chacun a reçu un diplôme confirmant sa participation au concours d'écriture de la francophonie, un trophée symbolique riche en significations, et leur école percevra la valeur de 100 € en vivres ou fournitures scolaires, somme offerte par l'Association ROCA-LIVRE.

Cette initiative est portée par Michel Tiburce Sambou et Emmanuel Nzally, leurs instituteurs, Philippe et Claire de Riemaeker, ainsi que Mamady, sculpteur partageant sa vie entre la Belgique et le Sénégal. Engagé auprès d'un orphelinat géré par les sœurs de Cabrousse, Mamady initie les enfants à la sculpture et les soutient dès qu'il le peut.

Agnès A. Diatta, Catherine B. Dième, Damien Diatta, Daria Fall, Domingo Lopez, Rosalia A. Diatta et Steven Landri Diattal incarnent une relève prometteuse, dans la lignée de figures emblématiques comme Léopold Sédar Senghor et Birago Diop, sans oublier des femmes de lettres telles que Kiné Kirama Fall.

La Truffière aux livres

SOUS LES CHÈNES, UN FESTIVAL LITTÉRAIRE VIBRANT

Ambiance conviviale, auteurs de renom et nouveaux talents ont enchanté le public.

Une Truffière littéraire couronnée de succès

Dès les premières heures du matin, les tables dressées sous les chênes bruissaient déjà des conversations passionnées entre écrivains et lecteurs. La 17ème rencontre de « La Truffière aux Livres » a une nouvelle fois transformé le village en véritable capitale littéraire d'un jour.

Près de 80 auteurs ont répondu présents : des plumes célèbres comme Anny Duperey, Philippe de Riemaeker, Frédéric Zeitoun et Jean-Pierre Alaix, mais aussi des talents plus discrets, heureux de partager leurs mots loin des projecteurs médiatiques. Entre dédicaces et échanges spontanés, la complicité s'est installée naturellement.

L'accueil, fidèle à la tradition, a réchauffé les cœurs : café partagé, pot de l'amitié et sourires généreux. Les officiels, parmi lesquels le député Christophe Proença, Caroline Mey-Fau et Christiane Bouat, ont salué le travail constant de l'association Roca-Livre et de ses bénévoles pour faire vivre ce rendez-vous culturel.



Tout au long de la journée, Radio Vicomté a donné la parole aux auteurs, multipliant les interviews dans une atmosphère vivante, même si le temps a manqué pour tous les rencontrer. Sur le terrain, les associations amadouraines sont venues prêter main-forte à l'organisation, de la mise en place des tables à la gestion du parking des écrivains. Une solidarité qui force le respect.

Le public, fidèle et enthousiaste, est reparti conquis, promesse d'une 18ème édition déjà attendue : rendez-vous est pris le dimanche 6 septembre 2026 pour un nouveau chapitre de « La Truffière aux Livres ».

*Bernard JAMIN
Le Président*

Cantica Sacra

UNE FONDATION NATIONALE À ROCAMADOUR

2025 fut une année importante pour l'association Cantica Sacra Rocamadour : une 20^e édition grandiose du Festival de Rocamadour, un nombre record de concerts pour l'Ensemble la Sportelle, le label Rocamadour jusqu'à Radio France, et la création de la Fondation Rocamadour – Musique sacrée, sous l'égide de la Fondation du patrimoine.

Cette année marque également un changement à la présidence. Nous souhaitons grandement remercier Philippe Lasvaux pour son engagement auprès de l'association durant ces 9 dernières années. Depuis janvier 2025, Stephan Perreau lui succède en tant que président de Cantica Sacra Rocamadour.

Le Festival de Rocamadour

Pour cette édition anniversaire sur le thème du Chemin d'Éternité, 20 ans d'émotions musicales et de moments partagés ont été célébrées à travers 28 concerts, 460 artistes, répartis sur 12 jours. La fréquentation a atteint un record de 12 052 spectateurs, soit +10 % par rapport à 2024. La Basilique a affiché complet à plusieurs reprises, soulignant l'engouement du public pour la musique sacrée et classique dans ce cadre exceptionnel.

Le Festival, c'est aussi 67 bénévoles, dont une majorité de Lotois que nous remercions chaleureusement pour leur motivation, leur engagement et leur bonne humeur ! Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.



© François Le Guen

Nous vous donnons rendez-vous le 13 janvier à 18h30 au Grand Couvent de Gramat pour découvrir la programmation de la 21e édition. Une réduction de 40 % sur les places à l'unité sera appliquée pour les participants. La soirée sera suivie d'un concert de l'Ensemble la Sportelle, dirigé par Owain Park, dans leur nouveau programme Media Vita. Ne tardez pas à réserver vos places sur le site Internet du festival.

Ensemble la Sportelle

L'Ensemble la Sportelle a vécu une étape historique : sa toute première collaboration avec un orchestre, Le Concert de la Loge dirigé par Julien Chauvin, pour interpréter la Messe en ut de Mozart, et tout récemment le Requiem de Mozart avec l'Orchestre Idomeneo de Débora Waldman. Cette saison a également marqué le début d'une complicité artistique avec le Tenebrae Choir.



L'ensemble a multiplié les concerts, se produisant dans les salles et festivals les plus prestigieux : le Théâtre des Champs-Elysées à Paris, la Halle aux grains de Toulouse, les Festivals de Rocamadour, l'Offrande Musicale à Tarbes, Musikfest Bremen, la Chaise-Dieu, et 7 concerts dans le Lot !

La discographie de l'ensemble s'est enrichie avec la sortie d'Hymne à la Vierge, enregistré sous la direction d'Owain Park, confirmant son rôle central parmi les chefs invités de la formation.

Cantica Sacra

Les Ateliers de la Sportelle ont, de leur côté, réuni 55 participants autour du Gloria de Vivaldi ! La nouveauté des Rencontres hebdomadaires a renforcé l'offre chorale amateur sur le territoire, en permettant un travail régulier tous les mardis. Ces deux initiatives se poursuivent cette saison.

Label Rocamadour

Chaque année, le label accompagne un jeune organiste, en collaboration avec le CNSMD de Paris, dans le lancement de sa carrière. En 2025, il a soutenu Alma Bettencourt pour l'album Julius Reubke : les deux sonates, sorti le 23 mai. Dans cette réalisation rare, Alma interprète elle-même la Sonate pour orgue et la Sonate pour piano de Reubke, élève brillant de Franz Liszt. Salué unanimement par la critique, notamment par France Musique, l'enregistrement met en lumière la virtuosité de cette artiste âgée seulement de 21 ans. Depuis septembre, elle est organiste en résidence à Radio France.



Cette même année, l'Ensemble la Sportelle a publié Hymne à la Vierge, enregistré au Grand Couvent de Gramat sous la direction d'Owain Park. Ce disque mêle polyphonies de la Renaissance et œuvres contemporaines.

Fondation Rocamadour - Musique sacrée

Lancée en mai 2025, la Fondation Rocamadour - Musique sacrée, sous l'égide de la Fondation du patrimoine, œuvre pour la pérennité et le rayonnement de la musique sacrée.

Elle soutient la formation, l'éducation musicale, la création de programmes, les concerts et la recherche musicologique, tout en valorisant le patrimoine architectural et mobilier lié à cette musique. Parmi ses projets phares : les concerts itinérants.

Chaque année, un concert est donné dans une église menacée de chaque département, et les recettes sont intégralement reversées à sa restauration.

En 2025, première année du projet, la Fondation a contribué à la restauration de 20 églises, dont l'église Saint-Eugénie de Biarritz, la Collégiale de Colmar et les cathédrales de Rouen, Pontoise, Troyes et Bastia.

Vous pouvez rejoindre cette aventure en devenant mécène et participer à ce grand défi.

*Emmeran Rollin
Directeur général et artistique*

Les Amis de Rocamadour

Notre association a, cette année, été active sur différents thèmes.

Des décisions actées parfois depuis plusieurs années ont pu se réaliser seulement en 2025 ; l'important est qu'elles soient effectives.



Le premier rendez-vous auquel seul un petit groupe restreint (pour des raisons de sécurité) a été invité était la pose de la copie de l'épée légendaire « Durandal ». Le travail du ferronnier, que nous avons financé, était remarquable et les cordistes chargés par la mairie d'installer de façon plus sécurisée cette nouvelle copie a aussi participé à la réussite de cette opération.

La traditionnelle Assemblée Générale programmée le 15 mars était suivie d'une conférence d'Agnès Brot. L'historique proposé concernant son grand-père Edmond Michelet était particulièrement brillant et a retenu toute l'attention du public. Cet homme au courage exemplaire a toujours défendu des valeurs universelles de justice et de paix. Grand résistant, compagnon de route du général De Gaulle, il est arrêté, échappe de peu au peloton d'exécution mais est déporté à Dachau. Dans ces pires moments, sa foi inébranlable lui permet de soutenir ceux qui autour de lui souffraient le plus, de leur permettre de garder espoir et dignité malgré les horreurs subies. Avec la paix revenue, il sera plusieurs fois ministre d'état. Son attachement au pèlerinage à Notre Dame de Rocamadour l'emmènera à pied, au moins une fois par an avec famille et amis, depuis les hauteurs de Brive jusqu'à notre Cité. Il a été reconnu Juste parmi les Nations.

La sortie annuelle nous a emmenés en Aveyron au mois de mai. Nous avions choisi la visite de la chartreuse de Villefranche-de-Rouergue qui possède deux cloîtres dont le plus petit est significatif du gothique flamboyant. La visite guidée a été assurée avec brio par une guide conférencière de l'office de tourisme de la ville. L'après-midi était plus ludique avec la visite de Villeneuve d'Aveyron et son musée consacré aux photographies de Jean-Marie Périer ; de quoi raviver des souvenirs de jeunesse des participants.



Un après-midi musical a également été organisé en partenariat avec l'association « Sur les pas de William Merwin ». Les ruines de l'hôpital Saint-Jean ont servi d'écrin à un concert de musique et chants médiévaux. L'ensemble « de Caélis » nous a captivés pour cette parenthèse enchantée.

Les Amis de Rocamadour

Nous sommes aussi engagés pour des actions de restauration de murets depuis trois ans.



Le travail qui réunit une trentaine de bénévoles une fois par an, ainsi que quelques irréductibles pour la préparation du chantier, commence à être bien visible au Montjoie entre Mayrinhac-le-Francal et les Alix. Deux journées étaient programmées pour 2025, malheureusement nous avons dû annuler la journée inter-territoires prévue en juin en raison de la canicule. Nous remercions tout particulièrement les bonnes volontés qui se joignent à nous pour ces belles occasions qui nous permettent de continuer à mettre en lumière un patrimoine emblématique de notre territoire.

La conférence attendue de François Larramendy concernant la rue de Rocamadour de 1930 à 1960 a eu le succès qu'elle méritait : environ 160 personnes étaient présentes. Le travail de recherche de François a été remarquable. Il a organisé durant l'hiver 2025 un groupe de travail réunissant des professionnels de la « rue », des Amadouriens ayant vécu cette époque.

François fait partie de ces chercheurs qui trouvent et qui savent aussi s'entourer de témoins indispensables à l'apport d'anecdotes parfois inédites pour ce passé pas si lointain. Ces quelques années ont été témoins d'un passage que l'on pourrait estimer du XIXème au XXIème siècle par l'évolution rapide du tourisme pour une Cité qui a dû s'y adapter tant bien que mal. Il y a toujours une leçon à tirer de cette évolution ; avec le regard que nous posons aujourd'hui, nous devons aussi appréhender au mieux l'avenir de la Cité.

Une étape très attendue s'est déroulée fin novembre.

Les tapisseries de Jean Lurçat dont nous avions proposé le nettoyage sont de retour. Parties en mars pour un atelier parisien, elles sont à nouveau visibles dans la nouvelle mairie. La nouvelle salle a été étudiée spécialement afin de les recevoir. Une meilleure obturation des fenêtres devrait mieux protéger ses couleurs des UV et le bâtiment actuel possède une meilleure hydrométrie pour sa conservation.



Nous nous sommes engagés à prendre en charge la part communale de cette rénovation et nous tenons à remercier tout spécialement Rocamadour Aérostat et la SOLVEROC pour leur aide financière dans ce dossier.

Notre prochaine Assemblée Générale se déroulera le samedi 07 mars 2026.

Jean-Luc MÈJECAZE

Le Président

Amicale du Le Pech de Gourbière

Cette association a été créée en 1976 par les salariés et les personnes accompagnées du Pech de Gourbière pour **l'organisation d'événements festifs et le soutien financier de projets individuels.**

Le 26 janvier 2025, l'Amicale organisait son loto traditionnel : le 49ème !

Un nombreux public est venu tenter sa chance, attiré par les nombreux lots mis en jeu.



Des lots issus de la générosité des commerçants. Nous profitons de cette occasion pour les remercier tous une nouvelle fois. Cela a permis de constituer 7 séries, dont un Super Quine richement doté, pour un total de 42 lots et une valeur totale de 6400 €.

Colis gourmands, coffrets de soin, canards, vols en montgolfière, places pour match de rugby, débroussailleur, tablette, appareils électroménagers, trottinette électrique, entrées-théâtre et parcs de loisirs ainsi que des objets artisanaux en verre, vitrail et poterie.

A vos agendas !

Notez bien : Le prochain Loto du Pech de Gourbière aura lieu le dimanche 1er février 2026
Nous vous attendons nombreux.

Du 18 au 20 septembre, les membres de l'Amicale sont partis en voyage au Pays Basque pour découvrir Biarritz et Saint Jean de Luz.

Au programme : visite de l'aquarium, promenade au Rocher de la Vierge, sur le port et les plages ou dans les ruelles aux maisons si typiques sans oublier de bons repas !



Le 24 octobre a eu lieu la fête de l'automne, avec son traditionnel concours de pétanque ainsi que 3 autres activités (baby-foot, tir aux fléchettes et décoration de citrouilles)

Le Rucher École de Rocamadour



30 ans d'engagement au service des abeilles et du territoire

Installé depuis plus de trente ans au Pech de Gourbière, le Rucher École de Rocamadour (RER) fait aujourd'hui partie intégrante du paysage apicole départemental.

Véritable lieu de transmission, d'échanges et d'innovation, il accueille chaque année toutes celles et ceux, débutants ou apiculteurs confirmés, qui souhaitent se former à l'apiculture dans les meilleures conditions.

Avec ses 80 colonies, ses 153 adhérents et porté par une dynamique collective et des valeurs fortes, le RER est un acteur incontournable de la vie locale.

L'association fonde son action sur **quatre grands engagements** qui structurent l'ensemble de ses projets :

- **Un engagement éducatif**, au cœur de la mission du rucher école

Les formateurs, tous passionnés, transmettent leur savoir-faire avec rigueur et pédagogie. L'objectif est clair : accompagner les apiculteurs du territoire vers l'excellence technique, tout en restant toujours à l'écoute des besoins de chacun.

- **Un engagement social et sociétal**, porté par de nombreux bénévoles.

Le RER est un lieu où se tissent des liens, où se retrouvent des personnes de tous horizons autour d'une cause commune. En œuvrant pour le bien commun et l'intérêt général, l'association joue un véritable rôle de cohésion sociale

- **Un engagement environnemental**, essentiel à une époque où les pollinisateurs connaissent de fortes pressions. Les adhérents du RER qui détiennent plus de 2 000 colonies, bien réparties sur le territoire du Lot, sont des observateurs très attentifs de l'évolution de leur environnement.

Ils adoptent des pratiques respectueuses de l'abeille et sensibilisent le public à l'importance de préserver les pollinisateurs et la biodiversité.

- **Un engagement économique**, en favorisant la mutualisation des moyens entre apiculteurs et en soutenant la pluriactivité. L'association contribue aussi à la promotion d'une apiculture locale performante, valorisant des produits de qualité contrôlés et tracés.

Deux grands projets pour 2026

L'année 2026 sera marquée par deux événements majeurs pour le Rucher École de Rocamadour. Après le succès de la première édition, le 2^e concours des miels du Lot sera organisé à l'automne 2026. Ce concours départemental mettra à l'honneur les apiculteurs du territoire ainsi que la diversité et la qualité des miels locaux, tous certifiés par la charte qualité miel du RER. Un temps fort qui contribuera à mieux faire connaître la richesse apicole du Lot et à valoriser le travail passionné des producteurs.

Le second est le déménagement du rucher école dans de nouveaux locaux sur le site de La Borie d'Imbert qui offriront des conditions de travail optimales et de nouvelles perspectives de développement. Ce nouvel espace permettra notamment d'accueillir des enfants, nos futurs apiculteurs, pour lesquels le RER souhaite renforcer ses actions de sensibilisation.

Ces évolutions sont rendues possibles grâce au soutien d'une douzaine d'entreprises locales, mais aussi de particuliers qui partagent les valeurs de l'association et contribuent à ses ambitions.



Nous rejoindre, nous soutenir :

- Contact : contact@rucher-rocamadour.org
- Site : www.rucher-rocamadour.org
- Facebook : <https://www.facebook.com/RucherEcoledeRocamadour>
- Faire un don : [HelloAsso](#)
- Le RER est habilité à délivrer des reçus fiscaux au titre de l'intérêt général



Olivier du Peloux
Le Président

Fête des fromages fermiers et du Rocamadour AOP

34ÈME FÊTE DES FROMAGES FERMERS ET DU ROCAMADOUR AOP
DIMANCHE 8 JUIN 2025

En ce dimanche de Pentecôte, le parcours de Belveyre se réveille avec le balai des remorques et camions. La 34ème édition de la fête des fromages fermiers et du Rocamadour AOP est lancée.

Une quarantaine d'exposants représentant divers fromages fermiers, viticulteurs, croustilots, confitures, miels, savons et glaces ont pu régaler nos nombreux visiteurs, autour de notre invité d'honneur l'AOP Epoisses, victime de son succès car en début d'après-midi tout leur stock était écoulé. Ce fut notamment près de 1500 Kg de fromages vendus et plus de 900 repas servis.

Les diverses animations ont pu ravir grands et petits : ateliers autour de la fabrication du Rocamadour AOP et démonstration de moulage par les meilleurs mouleurs de Rocamadours, les troubadours de Gourdon avec leurs danses folkloriques, la maquilleuse Marie des Anges.

Nos visiteurs ont également pu assister au travail exceptionnel des chiens de troupeau de Charlotte Setze, élèveuse près de Figeac.

Un grand merci à Xavier et Florence de la Borie d'Imbert d'avoir accepté de se rallier à la « rando biquettes », nos visiteurs ont apprécié rejoindre la fête par les bois en suivant leurs chèvres.

En parallèle, au mille club, le jury, composé de 25 techniciens, producteurs et amateurs a dégusté à l'aveugle les fromages pour leur attribuer une note. 40 échantillons étaient en concours. Après délibération, 16 producteurs ont été récompensés avec le magnifique trophée réalisé par François Maynard.



Merci à nos cinquante bénévoles sans qui nous ne pourrions réaliser une aussi belle fête, parking, grillades, repas, buvette, concours, mise en place et maintenance (et cette année une mission de terrassement nous a été imposée sur le terrain ravagé par les sangliers) un grand merci à tous pour votre implication lors de cette magnifique journée.



Nous vous donnons rendez vous le dimanche 24 mai 2026 pour fêter notre 35ème édition et les 30 ans de notre fromage préféré le Rocamadour AOP.



Claude MIRAMOND
La présidente

Association Mutualiste Agricole Rocamadour

**LE 24 MAI 2025, LE PECH DE GOURBIÈRE A FÊTÉ LES 50 ANS DE L'OUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS.
C'ÉTAIT LE 1^{ER} JUILLET 1975...**

La journée a débuté à 11H00, par l'accueil des familles et des administrateurs pour déambuler sur le site et (re)découvrir l'histoire et les missions du Pech de Gourbière à travers expositions photos, films.



A midi, le rendez-vous était fixé sous le grand chapiteau pour partager un repas préparé par les équipes du Pech sur le thème champêtre.

Dans son mot d'accueil, Serge GAY, président, a rappelé que l'existence des établissements était le fruit d'un élan de générosité d'hommes et de femmes parmi lesquels Madame Marguerite LAMOTHE et Monsieur André JALLET.

A partir de 14h00, d'autres visiteurs ont rejoint le site : des anciens résidents, des anciens salariés, des familles de salariés, des résidents et professionnels des autres établissements du Lot et de la Corrèze ainsi que des habitants de Rocamadour ou d'ailleurs.

Le fil rouge de cette journée : faire découvrir.

- Le chant et l'expression musicale
- La mosaïque, la couture et la confection d'objets divers
- La production de jus de raisin
- La création et la mise en scène de spectacles



La réalisation d'œuvres artistiques en peinture



La construction de murets en pierre-sèche

- L'association Rocamadour Aérostat
- L'organisation de l'Étape du tour du Lot



... suivi d'un concert rock proposé par le groupe interne surnommé « les GAS MONKEYS »...

d'un tour de chants par la chorale ...

A 16h00, déambulation sonore par le groupe de percussions ...



Association Mutualiste Agricole Rocamadour

.....
... et d'un spectacle tout en poésie interprété par la compagnie PASSARELLA.



Cette toute jeune formation s'est constituée il y a quelques mois à peine, dans le cadre des préparatifs de cette fête des 50 ans.

Elle rassemble une quinzaine d'acteurs des Foyers et de l'ESAT autour de quelques salariés passionnés et charismatiques qui se sont lancés dans l'apprentissage du chant, de la danse, de l'écriture et du théâtre.

La représentation de ce 24 mai n'était donc qu'un extrait d'un spectacle qui reste à écrire.

Suivis par une assistance fort nombreuse, ces temps d'expression artistique ont été clôturés par la présentation d'un gâteau d'anniversaire en présence de 3 résidents - Colette, Marie-France et Serge ayant rejoint le Foyer à son ouverture le 1er juillet 1975 – et de madame Pascale MAUBREY, administratrice du Pech de Gourbière depuis l'origine.



Elle a remis aux 3 résidents un cadeau bien utile ; un peignoir brodé à leur prénom et au logo du Pech de Gourbière.

Ainsi se terminait cette manifestation festive qui a bénéficié d'une météo très favorable, mettant si bien en valeur la beauté naturelle du site du Pech de Gourbière.

Rocamadour Aérostat

Les 27 et 28 septembre derniers, le ciel du canyon de l'Alzou s'est paré de mille couleurs à l'occasion des Montgolfiades de Rocamadour. Pour cette **35^e édition**, près de **27 ballons** ont pris leur envol, dont six aux formes spectaculaires (canari, éléphant, mouton, ours, licorne et fou du roi), émerveillant un public venu en nombre.



Grâce à une météo idéale, les quatre vols programmés ont été réalisés, offrant un spectacle unique de légèreté et de quiétude.



Plus de **160 passagers** ont pu vivre l'expérience d'un vol en montgolfière, tandis que le public, estimé entre **55 000 et 65 000** visiteurs, profitait de ce rendez-vous gratuit et accessible à tous.



Derrière ce succès se cache une mobilisation impressionnante : l'association **Rocamadour Aérostat**, organisatrice depuis plus de 35 ans, a pu compter sur ses **30 bénévoles permanents**, épaulés par plus de **100 volontaires quotidiens**. Les équipes municipales (8 agents), le Syndicat Mixte Grand Site (3 agents) et le service des routes du département ont également apporté un précieux soutien. La sécurité a été assurée par 28 militaires de l'ETCM, 18 gendarmes sous convention payante et 38 secouristes sous convention payante de l'ANPS (Association Nationale des Premiers Secours) piloté par l'UDPS 46. Au total, plus de **250 personnes** (dont les 27 équipages de ballons) ont œuvré au bon déroulement de la manifestation.

Les Montgolfiades ne sont pas seulement un spectacle aérien : elles représentent avant tout un **moment de partage et de convivialité** entre bénévoles, équipages et habitants. L'organisation, qui demande près d'un an de préparation, repose sur l'engagement et la générosité des bénévoles, sans quoi rien ne serait possible.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles, partenaires et Amadouriens pour leur implication, dans la réussite de cet événement.

L'édition 2025 a bénéficié d'une large couverture médiatique avec des reportages sur **TF1, France 2, France 3, M6**, ainsi que des relais sur **RMC Info** et dans la presse régionale et nationale. Sur les réseaux sociaux, la page Facebook de l'événement a enregistré 6,2 millions de vues et plus de **308 000 interactions** entre le 10 septembre et le 10 octobre. Ce rayonnement médiatique met en valeur Rocamadour et fait briller notre cité bien au-delà de ses frontières.

Notre association reste très active tout au long de l'année.

Rocamadour aérostat c'est aussi **7 pilotes et une dizaine de personnes** qui assurent la récupération et répondent dans la mesure de leurs disponibilités aux nombreuses demandes de baptêmes de l'air d'avril à octobre.

Rocamadour Aérostat a été présente dans **différents meetings** dans l'hexagone : Villefranche de Rouergue (12), Lectoure (32), Le Puy en Velay (43) et même à l'étranger, comme au festival Ibaq au Portugal.

L'année **2026** s'ouvrira avec la participation de l'association à un meeting à Praz-sur-Arly, au pied du Mont-Blanc et sera marquée par la mise en place d'un nouveau bureau. Après trois années de présidence, je transmets le relais afin de me consacrer à mon avenir professionnel, mis entre parenthèses depuis deux ans. Je reste néanmoins pleinement engagé dans l'association, heureux de continuer à partager cette belle aventure.

Rugby Roc

Petit retour sur la saison 2025 qui fut riche en émotion, convivialité, gastronomie et bien évidemment riche en rugby !

Au mois de mai, nous avons fait notre traditionnel tournoi avec une dizaine d'équipes venues de toute la région. Ils ont pu « toucher la gonfle » et bien manger. Nous leur avions préparé deux cochons à la Broche puis la soirée s'est terminé Chez Ginette (nouvelle recrue du club) .

Pour 2026, le tournoi aura lieu le 13 juin au stade de Belveyre.



Nous avons participé au tournoi de nos amis « les Métro Lovers » de L'Honor de Cos (82).

A cette occasion nous avons eu la chance d'approcher le bouclier de PRO D2 remporté par l'US MONTAUBAN et de rencontrer Thomas Fortunel, joueur pro et natif de l'Honor de Cos.



En 2026, Nous organiserons notre traditionnelle bodéga d'entre fêtes, la date et le lieu resteront à déterminer.



Comme le veut la tradition,
vive le sport et vive RUGBY
ROC !



Les entraînements se déroulent le vendredi soir à partir de 20h au stade Belveyre. Notre club pratique du rugby loisir, sans contact, ouverte à tous et nous serons très heureux de vous compter parmi nous

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une excellente année 2026.

Marc LABORIE
Le président

Tennis Club

LES ACTIVITÉS DU CLUB DE TENNIS POUR LA SAISON 2024/2025

Le nombre d'adhérents est en légère augmentation.



La location des courts (pour les touristes et les non licenciés au club) a été très bien gérée par Isabelle Baudet « magasin du Belvédère » qui se situe à L'Hospitalet. Nous la remercions pour sa disponibilité.

Une boîte à clé et un cadenas a été installé sur le court par l'équipe municipale (merci à Jérôme qui m'a bien conseillé pour l'achat) un code est délivré pour chaque adhérents du club de Rocamadour et un autre code auprès d'Isabelle. Le montant de la location horaire est de 10 euros, en cas de forte chaleur le court n°1 étant éclairé, jouer en soirée est fort agréable. Le bureau a réfléchi pour établir un forfait à l'année auprès des Hotels, gites, campings qui seront intéressés par la formule, ils peuvent me contacter.

L'école de tennis compte 12 enfants de 5 à 10 ans issu du RPI Rocamadour, Alvignac et Miers. On se retrouve tous les vendredis après l'école de 17h à 18h au stade de Belveyre, sinon le samedi matin de 11h à 12h en cas de mauvais temps le vendredi.

Dans le cadre Tennis à l'école les CM1 et CM2 utilisent les installations sous le couvert des institutrices tous les mardis de 13h30 à 15h30, d'où la nécessité de maintenir le site en bon état.

Comme chaque année nous organiserons la Fête du Tennis sur une ½ journée le premier weekend du mois de juin, cette manifestation est ouverte à tous, gratuite avec prêt de matériel : raquettes, balles, outils pédagogiques pour enfants et adultes. Nous vous attendons nombreux sur le site de Belveyre L'Hospitalet. Cette journée se termine par un gouter offert par le club.

Toute l'équipe du club de tennis vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année.

Régine JUDICIS
La Présidente

Récraroc

A Nouveau Active...

Cette année encore, l'association Récraroc a organisé la brocante le dimanche des montgolfiades. Beaucoup de monde a déambulé dans les allées à la recherche de l'objet insolite...



Pour relancer nos retrouvailles, mises à mal depuis la Covid en 2020, nous nous sommes retrouvés pour aller découvrir le chemin des Arts à Latouille Lentillac le Dimanche 12 octobre. Une après-midi bien agréable.



La saison des marchés de Noël a commencé, visite de celui le Meyssac le samedi 6 décembre.



Le 23 novembre nous avons dû reporter sur 2026 la visite de Cornac en raison d'une météo plutôt pluvieuse, du coup nous nous sommes donnés rendez-vous au Carrefour des Arts à Gramat pour une après-midi autour des Années Folles. Un bon moment avec des saynètes, des diaporamas, des citations, des lectures, des chants.

Nous avons de nombreux projets pour 2026.

Le plaisir de partager et de se rencontrer reste notre moteur.

Claude MIRAMOND
La Présidente 47

Danse Passion



Nous sommes Danse Passion, une association implantée à Rocamadour, animée par la volonté de promouvoir l'art de la danse et l'inclusion.

Nous proposons aux **plus de 15 ans** des **ateliers de création chorégraphique** et des **stages tous âges, tout au long de l'année** autour de styles variés : **Street Jazz, Afro Dancehall, Floor Work, Reggaeton**, et bien d'autres encore.

Notre mission est de **faire vivre la danse comme un espace de partage, de créativité et d'expression pour toutes et tous**.

Rejoignez-nous pour **créer, bouger et vibrer ensemble** au rythme de la passion !

Nos horaires de cours sont : tous les mardis hors périodes scolaire 17h45 - 19h15 à partir de 15 ans, au Mille Clubs.

Les stages, 10h - 11h30 enfants (8-12ans) ; 11h30 - 13h ados/adultes (13 - 18ans et +).

Mélanie TRICOT
La Présidente

Qiffons

2025-2026

Les cours du jeudi au Foyer rural (10h00 et/ou 17h45) ont repris en septembre.

Le Qi Gong n'est pas qu'une simple gymnastique douce. C'est un art du souffle, de la régulation et de la longévité. Il vise à :

Prévenir les maladies — 祛病 : Dégager les stagnations, rétablir la circulation du Qi, renforcer les fonctions vitales.

Maintenir et entretenir la santé — 保健 : Agir en amont, réguler les déséquilibres avant qu'ils ne deviennent des troubles.

Fortifier le corps et le souffle — 强身 : Développer une force interne réelle, souple et durable, enracinée dans la respiration.

Prolonger la vie et nourrir l'essence — 延年 : Entrer dans les rythmes profonds de la nature, préserver le Jing, cultiver l'esprit.

Le Qi Gong ne se substitue pas aux traitements médicaux, mais il en est complémentaire. En activant la circulation du Qi et du Sang, en équilibrant les organes et en calmant l'esprit, il favorise la prévention, soutient la guérison et restaure le lien entre souffle, corps et conscience.



J'enseigne principalement le Qi Gong de Maître Yuan LiMin des monts Wudang.

La plupart des participants ont entamé leur troisième année et progressent extrêmement bien.

Nous remercions la municipalité pour le prêt hebdomadaire du Foyer Rural.

Vous êtes toujours les bienvenus.

Véronique VIDAL
La Présidente

Planning des collectes



PLANNING DES COLLECTES 2026 à ROCAMADOUR

LA CITE (de 09h à 10h30)

PORTE A PORTE (pour les professionnels) à partir de 9h00 : RUES Roland Le Preux - la Couronne

POUR Les autres RUES, la collecte s'effectue en BACS DE REGROUPEMENT

PERIODES	ORDURES MENAGERES	TRI SELECTIF	CAGEOTS
du 02 janvier au 27 février	LUNDI - MERCREDI	MERCREDI	
du 02 mars au 03 avril	LUNDI - MERCREDI - VENDREDI		
du 07 avril au 30 avril	TOUS LES JOURS SAUF LE JEUDI		
du 04 mai au 26 juin	TOUS LES JOURS		
du 29 juin au 29 août	TOUS LES JOURS + SAMEDI		
du 31 août au 30 octobre	TOUS LES JOURS		
du 02 novembre au 31 décembre	LUNDI - MERCREDI		

POUR RAPPEL : pas de collecte en porte-à-porte pour les particuliers. Tous les déchets doivent être portés aux points de regroupement.



LE MILIEU RURAL

PERIODES		JOURS DE COLLECTES	
		ORDURES MENAGERES	TRI SELECTIF
du 02 janvier au 27 février	toute la commune (sauf magès, fouysselaze, moulin caoulet)	LUNDI	MERCREDI
du 02 mars au 30 avril	tournée 1 : l'hospitalet, zone artisanale, la gare, la rue, belveyre, les campagnes, roquefraiche	LUNDI	MARDI/MERCREDI
	tournée 2 : la fage, la borie d'imbert, la vitalie, la gardelle, pech de gourbière, mayrinjac, les alix, le roux, blanat, varagne	MERCREDI	VENDREDI
du 04 mai au 30 octobre	tournée 1 : l'hospitalet, zone artisanale, la gare, la rue, belveyre, les campagnes, roquefraiche	LUNDI	MARDI
	tournée 2 : la fage, la borie d'imbert, la vitalie, la gardelle, pech de gourbière, mayrinjac, les alix, le roux, blanat, varagne	MERCREDI	JEUDI
	l'hospitalet + campings et restaurants (selon contrat RS)	<u>de la tournée 1 : LUNDI ET VENDREDI</u> <u>de la tournée 2 : MERCREDI ET VENDREDI</u>	<u>de la tournée 1 : MARDI ET JEUDI/VENDREDI</u> <u>de la tournée 2 : JEUDI ET VENDREDI</u>
du 02 novembre au 31 décembre	toute la commune (sauf magès, fouysselaze, moulin caoulet)	LUNDI	MERCREDI
janvier à décembre	magès, fouysselaze, moulin caoulet	LUNDI	MERCREDI

LES COLLECTES N'ONT PAS LIEU LES JOURS FÉRIÉS SAUF le 09 JUIN, le 14 JUILLET le 15 AOÛT.

! Le VERRE ne doit EN AUCUN CAS être mélangé avec le tri sélectif ou les ordures ménagères

Nous vous remercions de respecter ces consignes pour la sécurité des agents de collecte.

Renseignements utiles

En cas d'urgence, le jeudi matin,appelez le 05.65.33.63.26

AGENCE POSTALE COMMUNALE à la nouvelle Mairie Adresse: 46 Couderc de la Mairie

Les Missions : services postaux (affranchissement, vente de timbres, retrait de lettres et colis), les services financiers (retrait de dépôt d'espèces, gestion de dépôt sur compte).

Ouverture au public: =>Lundi (9h15/12h30 – 13h/16h)
=>Mardi, Jeudi et vendredi (9h15/12h30)

ANNUAIRE DES SERVICES PUBLICS

Service des Impôts des particuliers de Gourdon: Tel : 05 65 41 02 49

Assainissement collectif - Véolia : Tel : 05 61 80 09 02

Eau potable – SAUR : service clients : 05.81.91.35.06 Dépannage: 05.81.91.35.07

Électricité De France : Tel : 09.78.32.77.09

Ordures ménagères – SY.MI.C.T.O.M. : Tel : 05.65.21.61.61

France Travail - Souillac : Tel : 09 72 72 39 49

CAF du Lot : Tel : 32 30

Maison des Solidarités

Maison des Solidarités Départementale de Gruyère - Tel : 03.85.55.17.50

NUMEROS D'URGENCE

SAMU 15

POMPIER

GENDARMERIE 17

Pour toute urgence,appelez le numéro unique 112 Numéro européen prioritaire sur les téléphones portables.

Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Cabinet infirmières à domicile ROCAMADOUR Tél : 06.42.82.51.77

- Mme BERGUES Céline
 - Mme BAHRE CLAIRE
 - Mme MAQUINGHEN Charlotte

DÉFIBRILLATEURS

Il y a des défibrillateurs sur la commune de Rocamadour, au niveau de :

- Porte Salmon : dans la tour
 - Sanctuaire : salle de la maquette
 - Place de l'Europe : façade de la Gariotte
 - Parking du Château : à côté de la Solveroc
 - E.S.A.T. du Pech de Gourbière

Les Restos du Cœur à Gramat

Rue du Faubourg Saint-Pierre - Tel : 06.34.95.78.05 Mail : ad46.gramat@restosducoeur.org



Carte Nationale Identité - Passeport

Pour demander ou renouveler votre Carte Nationale d'Identité ou votre Passeport, vous devez contacter la Mairie de Gramat pour prendre rendez-vous au 05.65.38.70.41

Renseignements utiles

.....
ÉTAT CIVIL (publication avec accord de la famille) :

Naissances :

- ARCOUTEL Maxine 23/01/2025
- NEGRET Mathis, Elie, André 19/11/2025

Mariages :

- M. REGNIER David et Mme DEBUIRE Angélique le 09/08/2025
- M. MEYNEN Stéphane et Mme DELAGNES Géraldine le 09/08/2025
- M. RODRIGUEZ Didier et Mme SABRANE Chafika le 23/08/2025

Décès :

- KAUFHOLZ Jean Michel 23/08/2023 oubli du bulletin 2024
- DELNAUD Luc Michel le 18/03/2025
- AYMARD Martine le 22/03/2025
- AIGUEPERSE Monique Solange le 03/05/2025
- DELPECH Marie-Josée Jeanne le 16/05/2025
- MARETS Bertrand le 30/05/2025
- JOORIS Guy le 18/07/2025
- CHAIZE Marie-Antoinette le 23/07/2025
- SOULAYRES Jean Pierre Marie le 20/10/2025
- BLADOU Albert Louis le 26/10/2025

SALLES MUNICIPALES

Le Foyer rural « Mille Clubs » à l'Hospitalet et la salle de Mayrinhac-le-Francal, sont disponibles à la location. Pour toute réservation, merci de contacter la Mairie au 05.65.33.63.26 ou mairie@rocamadour.com.

LOT AIDE A DOMICILE

Les Missions : Maintien à domicile / Portage des repas / Services ménagers / Jardinage et petit bricolage. Les contacter : Tel : 0 805 69 69 46 Mail : lad@epl-lad.org

Site internet : www.lotaideadomicile.com

A. D. M. R.

Les Missions : Maintien à domicile / Portage des repas / Services ménagers / Garde d'enfants
Les contacter : Tel : 05.65.33.15.77 -33, Avenue du 11 novembre – 46500 Gramat

EMPLOI-SERVICES à GRAMAT

Les Missions : Employé(e) de maison, Jardinier, Personnel polyvalent entretien cadre de vie, baby-sitter, Manutentionnaire, Agent d'entretien, Personnel polyvalent hôtellerie/restauration, Vendeur/Vendeuse. Les contacter : Tel : 05.65.38.88.80 www.emploi-services-gramat.fr

MAISON FRANCE SERVICES Rue du Faubourg St-Pierre – Gramat

Isabelle et Ida sont là pour vous informer, orienter et offrir un accompagnement personnalisé sur de nombreux sujets et questions concernant

- La formation, l'emploi, la retraite /Le logement, la mobilité, un courrier administratif, Son budget/La prévention ou la santé/ Un problème judiciaire, L'état civil ou la famille.

Contact : 05.82.12.00.23/24 cauvaldorservices-gramat@cauvaldor.fr

BUS CAUVALDOR cardesservicespublics@cauvaldor.fr

Les dates de passages sur Rocamadour au Mille Clubs (après-midis)

pour le **1er semestre 2026**: Mardi 13 janvier - Mardi 10 février- Mardi 10 mars-
Mardi 7 avril-Mardi 5 mai-Mardi 2 juin-Mardi 30 juin.

Contacts: Emmanuelle THAMIE : 06.49.22.13.65 Stéphane MICHEL : 06.49.22.13.64





Invitation

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Samedi 17 Janvier 2026
à 17 h



Celle-ci sera suivie d'un temps
d'échange et de partage autour d'un
apéritif dinatoire

En présence des conseillers départementaux.

Madame Caroline MEY-FAU

Monsieur Alfred TERLIZZI

La Municipalité

Ce bulletin a été rédigé par l'ensemble du Conseil Municipal. Sa réalisation, sa mise en page et son impression ont été supervisées par les élus référents Dominique LENFANT, Martine GRÈZE et Jean-Baptiste JALLET ainsi que par l'équipe administrative : Nathalie, Mallory, Martine.